



PROFIL ET DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ EN TUNISIE EN 2022



MAI 2024

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	4
Résumé exécutif	6
Introduction	8
1· Contexte économique et social de la Tunisie	9
2· Evolution de la consommation et de la pauvreté	13
2.1· Sources de données	14
2.2· Evolution et caractéristiques des dépenses	15
2.3· Une vue d'ensemble de l'évolution de la pauvreté en Tunisie entre 2005 et 2021	17
3· Profil de la pauvreté	19
3.1· La dimension géographique et sa contribution à la pauvreté	20
3.1.1· Décomposition de la pauvreté par région et par milieu	20
3.1.2· Le programme AMEN Social et les caractéristiques des ménages bénéficiaires	24
3.2· La structure démographique du ménage et la pauvreté	25
3.3· Caractéristiques socio-économiques du chef du ménage et pauvreté	29
3.4· Les programmes de protection sociale et le Programme AMEN Social pour lutter contre la pauvreté	33
4· La pauvreté des enfants	36
4.1· Protection sociale des enfants en situation de la pauvreté selon le registre AMEN Social	41
5· Analyse multivariée des déterminants de la pauvreté	43
6· Analyse de la mobilité de la pauvreté entre 2015 et 2021	48
7· Conclusions et recommandations	55
Annexe A	60
Annexe B : Construction d'un indice composite de bien-être : ICBE	62
Annexe C : Description du Programme AMEN Social	63
Annexe D : Analyses Multivariées	65
Annexe E : Construction d'un panel synthétique	66

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1:	Evolution des dépenses par tête par an en DT	17
Tableau 2:	Part des dépenses alimentaires en 2021, en %	18
Tableau 3:	Evolution des seuils de pauvreté en Tunisie (2005-2021) par personne par an en DT	18
Tableau 4:	Distribution de la pauvreté extrême par région et par milieu en 2021	21
Tableau 5:	Distribution de la pauvreté globale par région et par milieu en 2021	22
Tableau 6:	Incidence, déficit et sévérité de la pauvreté par milieu en 2021	22
Tableau 7:	Déficit et sévérité de la pauvreté en 2021	23
Tableau 8:	Répartition de la population vulnérable à la pauvreté par région en 2021	24
Tableau 9:	Niveaux de vulnérabilité en fonction de la composition du ménage en 2021	24
Tableau 10:	Répartition de la population AMEN Social par région et par type de prestation actuelle de l'assistance sociale en 2023	26
Tableau 11:	Répartition de la population AMEN Social par milieu en 2023	26
Tableau 12:	Répartition de la population AMEN Social par taille du ménage et par type de bénéfice (2023)	29
Tableau 13:	Répartition de la population AMEN Social par classe d'âge et par type de bénéfice (2023)	29
Tableau 14:	Répartition de la population AMEN Social par genre et par type de bénéfice en 2023	29
Tableau 15:	Répartition de la population AMEN Social par statut matrimonial et par type de bénéfice en 2023	30
Tableau 16:	Répartition de la population AMEN Social par niveau d'éducation et par type de bénéfice en 2023	32
Tableau 17:	Répartition de la population AMEN Social par type de bénéfice et par catégorie socio-professionnelle en 2023	33
Tableau 18:	Taux de couverture des différents programmes de protection sociale en 2021	35
Tableau 19:	Distribution des bénéficiaires selon le niveau de vie en 2021	35
Tableau 20:	Décomposition de la pauvreté des enfants par région	40
Tableau 21:	Répartition de la population AMEN Social par nombre d'enfant moins de 6 ans et par type de prestation en 2023	42
Tableau 22:	Répartition de la population AMEN Social par nombre d'enfants âgés entre 6 et 18 ans et par type de couverture en 2023	43
Tableau 23:	Taux de couverture des programmes de protection de l'enfance par groupe d'âge et statut de pauvreté	43
Tableau 24:	Résultats de régressions probit du statut vis-à-vis de la pauvreté et de la vulnérabilité. Effets marginaux	46
Tableau 25:	Matrice de mobilité de la population (en %)	51
Tableau A 1:	Structure de la consommation en DT en 2021	61
Tableau A 2:	Evolution de la pauvreté par région entre 2005 et 2021	62
Tableau A 3:	Régressions de base pour les ménages avec enfants et sans enfants en 2021	66

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1:	Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne en DT	15
Figure 2:	Densité de la consommation régions Est vs région Ouest	16
Figure 3:	Evolution du taux de pauvreté et du taux de pauvreté extrême 2005-2021 (en %)	18
Figure 4:	Distribution de l'indice de bien-être non monétaire selon les régions et le milieu en 2021	24
Figure 5:	Taux de pauvreté selon le genre du chef du ménage et le taux de féminisation en 2021	26
Figure 6:	Taux de pauvreté selon la taille du ménage en 2021	26
Figure 7:	Taux de pauvreté selon l'âge du chef du ménage en 2021	27
Figure 8:	Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef du ménage en 2021	30
Figure 9:	Taux de pauvreté selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage en 2021	30
Figure 10:	Incidence de la pauvreté des enfants par région et milieu de résidence en 2021	37
Figure 11:	Effectif (en millier) de la population infantile pauvre par région et milieu de résidence en 2021	38
Figure 12:	Incidence de la pauvreté infantile selon le niveau d'instruction du chef du ménage en 2021	39
Figure 13:	Incidence de la pauvreté des enfants selon la taille du ménage en 2021	40
Figure 14:	Incidence de la pauvreté des enfants selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage en 2021	40
Figure 15:	Mobilité par milieu (en %)	51
Figure 16:	Mobilité par région (en %)	51
Figure 17:	Mobilité selon le niveau d'éducation, en %	52
Figure 18:	Mobilité selon la catégorie socioprofessionnelle, en %	53
Figure 19:	Mobilité selon le type du ménage, en %	54

REMERCIEMENTS

L'analyse des déterminants de la pauvreté en Tunisie est le fruit d'un travail collaboratif élargi né d'un partenariat stratégique pour un agenda de recherche conjoint entre le CRES, le CGPS, le bureau de l'UNICEF Tunisie et le centre de recherche de l'UNICEF Innocenti. Cette analyse, fruit des contributions des chercheurs du gouvernement, de l'UNICEF et d'un comité de relecture, s'est appuyée sur les résultats des enquêtes les plus récentes de l'INS et les données administratives du programme AMEN Social.

Les données permettent de comprendre dans quelle mesure les dynamiques de la pauvreté globale et de la pauvreté des enfants ont évolué au cours de la dernière décennie. La compréhension de ces dynamiques a permis d'analyser leurs déterminants et de formuler des recommandations pour soutenir les décideurs politiques et les différents intervenants dans le domaine de l'inclusion économique et sociale afin de mieux cibler les priorités et développer des programmes et des stratégies permettant d'assurer que tous les enfants, sans exception, puissent exprimer tout leur potentiel et bénéficient d'une chance équitable. Le rapport cherche donc à comprendre et à proposer des moyens de s'attaquer aux causes profondes des inégalités sociales et économiques afin que tous les enfants, en particulier ceux qui souffrent de la pauvreté, aient accès aux services sociaux de base.

Elaboré entre 2023 et février 2024, le présent rapport a été construit sur la base des données issues de la dernière enquête ménages 2021-2022 de l'INS et les données administratives de l'AMEN Social.

En dépit des avancées significatives enregistrées, la lecture de ce rapport révèle que les chocs multiples auxquels la Tunisie a fait face ces dernières années ont affecté très sensiblement la situation des enfants vivant dans la vulnérabilité et que la Tunisie est désormais marquée par une iniquité sociale croissante. Cette situation est aggravée par un contexte socioéconomique peu favorable qui menace la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Tandis qu'un important progrès peut être constaté dans des domaines critiques de la couverture du système de protection sociale, l'analyse souligne l'existence de disparités importantes. Les indicateurs de pauvreté et de vulnérabilité des enfants sont largement supérieurs à ceux des adultes laissant deviner des défis importants à relever dans le domaine de l'inclusion sociale et économique. Le rapport propose des recommandations spécifiques et concrètes pour les différentes parties prenantes.

Dans un contexte marqué par une inflation persistante et une croissance économique faible, l'urgence de la mise en œuvre des recommandations, émises par les auteurs de ce rapport, pour un nouveau contrat social entre l'Etat et les citoyens se confirme davantage compte tenu de l'aggravation des vulnérabilités et des exclusions qui menacent particulièrement les enfants.

Nous tenons à remercier chaleureusement Mr Abdel Rahman Lahga, les chercheurs et chercheuses du CRES notamment Dr Mohamed BelhajHamada, Dr Imen Mouadeb, Mme Abir Belloussaief, Mme Houda Chahed, Mr Nizar Ourimi, Mme Imen Blel et de UNICEF Innocenti qui ont contribué à cette analyse de la pauvreté et de ses déterminants ainsi qu'à celles et ceux qui ont pu enrichir la réflexion sur le rôle primordial de la protection sociale pour l'élimination de la pauvreté des enfants et ne laisser personne de côté. Nous remercions également la KfW et USAID qui ont permis à l'UNICEF Tunisie de financer toutes les activités. Nous comptons sur leur engagement constant pour la mise en œuvre des recommandations issues de ce rapport.

Ensemble, réimaginons un nouveau contrat social orienté vers l'inclusion économique et sociale ; ensemble, œuvrons pour la mise en place d'un socle national de protection sociale tel qu'exprimé dans la vision du gouvernement dans le Plan National de Développement 2023-25.



Sondes Elmoncer Semaili

Directrice Générale

Centre de Recherches et d'Etudes Sociales



Michel Le Pechoux

Représentant

UNICEF Tunisie

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Depuis une décennie, la Tunisie n'a pas pu relever les défis pour réussir une relance économique. En effet, le taux de croissance annuel moyen entre 2010 et 2023 n'a pas dépassé 1,1%. Cette situation a été fragilisée par les impacts des poly-crisis qui expliquent en partie la faible croissance, notamment la crise du COVID-19 et la récente guerre Russo-Ukrainienne, d'où l'aggravation des déséquilibres des finances publiques, la stagnation du taux de chômage et la forte inflation.

En conséquence, la pauvreté monétaire en Tunisie a augmenté au cours de la dernière décennie. En 2021, la moitié des Tunisiens dépensent moins de 364 dinars par individu et par mois. Ce niveau de consommation n'a pas évolué, en termes réels, entre 2015 et 2021. Il en résulte que le taux de pauvreté globale a augmenté depuis 2015 de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 16,6%, soit 1,95 millions de pauvres. Par ailleurs, la pauvreté extrême a stagné à 2,9% de la population tunisienne, soit près de 340 000 tunisiens qui vivent avec moins de 4 dinars par personne et par jour.

Premièrement, malgré les investissements et les programmes sociaux existants, la pauvreté, en Tunisie, demeure principalement un phénomène rural. L'incidence de pauvreté dans les zones rurales atteint 24,8% soit pratiquement le double du taux observé dans les zones urbaines (12,7%). Ainsi, près de la moitié des pauvres vivent dans le milieu rural, la population rurale qui ne représente que 32% de la population totale contribue à 48% de la pauvreté totale. De plus, des disparités régionales persistent et s'aggravent, le classement des régions en termes de niveau de vie demeure le même depuis 10 ans avec des disparités significatives entre les régions côtières relativement mieux nanties que les régions de l'intérieur du pays. Ainsi, la région du Centre-Ouest affiche la prévalence la plus élevée de pauvreté avec un taux de pauvreté de 37%. Cette même région contribue à elle seule à 29% de la pauvreté totale.

L'analyse montre des corrélations claires entre les caractéristiques du ménage et le risque de pauvreté. Les ménages dont le chef est sans emploi ou travaille dans le secteur agricole en tant qu'ouvrier agricole ou exploitant agricole sont les plus exposés au risque de pauvreté, soulignant l'existence d'un problème de travail pauvre dans le pays. Le niveau d'éducation qui reflète l'une des dimensions importantes du capital humain est également fortement corrélé avec le risque de pauvreté. De même, les ménages nombreux avec des enfants sont ceux qui risquent le plus de tomber dans la pauvreté.

Deuxièmement, la pauvreté des enfants, en Tunisie, s'est aggravée au cours de la dernière décennie et l'écart des taux de pauvreté avec le reste de la population devient une préoccupation sociale pour l'avenir du pays. En effet, la prévalence de la pauvreté des enfants est beaucoup plus importante que celle des adultes. Le taux de pauvreté des enfants atteint un taux de 26%, largement au-dessus de 16,6%, taux observé pour l'ensemble de la population. En termes absolus, le nombre d'enfants pauvres avoisine désormais en 2021 près de 826 000 individus, dont 406 000 vivent en milieu rural et 240 000 dans la région du Centre-Ouest. Dans cette dernière, un enfant sur deux vit sous le seuil de pauvreté national. Par ailleurs, les corrélations observées entre le risque de pauvreté et les caractéristiques socio-économiques du chef du ménage s'appliquent également à la pauvreté des enfants, notamment la catégorie socio-professionnelle et le niveau d'instruction. Ces résultats indiquent que la transmission intergénérationnelle de la pauvreté deviendrait la norme et que les programmes sociaux en place ne permettent plus de briser ce cercle vicieux.

Troisièmement, la pauvreté en Tunisie devient un phénomène structurel. En effet, près de la moitié des

pauvres vivent dans la pauvreté chronique. Entre 2015 et 2021 près de 4,3% de la population tunisienne a réussi à sortir de la pauvreté, alors que 9,6% sont tombés dans la pauvreté. Les habitants des régions du Centre-Ouest et du Sud du pays sont les plus vulnérables aux chocs conjoncturels et par conséquent au risque de la pauvreté.

Les analyses montrent que les différents programmes de protection sociale (contributif et non contributif) couvrent environ trois quarts de la population mais que près de 15,4% de la population est non couverte par le système de protection sociale, et que 8,4% de la population est non déclarée. Le programme national d'assistance sociale, AMEN Social, couvre une large part de la population pauvre. En effet, la majorité des bénéficiaires du programme AMEN Social appartiennent aux deux quintiles les plus pauvres de la population, cependant il subsiste des erreurs d'inclusion que les nouvelles procédures de re-certification devront corriger. De même, une grande partie de la population sans couverture d'assurance maladie est pauvre et des mécanismes de couverture universelle d'assurance santé devrait être mis en œuvre afin de protéger les plus pauvres face à ces risques.

Pour faire face à ces défis de la pauvreté, notamment infantile et les écarts grandissants entre les zones urbaines et rurales, l'étude recommande l'expansion de la protection sociale. Il est en effet important d'œuvrer à la généralisation de la protection sociale particulièrement pour les groupes de population les plus exposés au risque de la pauvreté et la vulnérabilité, particulièrement les familles nombreuses et leurs enfants. Une façon de gérer les risques et de renforcer la résilience des ménages consiste à investir dans la protection sociale et la mise en place d'un socle national de protection sociale. L'expansion de la protection sociale nécessite un investissement initial important qui nécessite de rationaliser et redéfinir les priorités en matière de dépenses budgétaires. Il est donc recommandé l'augmentation des dépenses publiques en matière de protection sociale à des niveaux comparables à ceux des pays à revenu intermédiaire. Enfin, au regard des niveaux inquiétants de la pauvreté des enfants, il conviendrait à généraliser les allocations pour tous les enfants tunisiens. La priorité devrait être donnée à l'amélioration de la capacité des individus à générer un revenu décent et assurer des transferts sociaux monétaires aux enfants afin d'améliorer leurs capacités futures à saisir les opportunités économiques.

Introduction

La lutte contre la pauvreté demeure l'un des piliers des politiques sociales en Tunisie. Pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et leur cible de réduction de la pauvreté, il est important pour le gouvernement de comprendre les tendances et les déterminants de la pauvreté. L'estimation régulière de l'ampleur et de la nature de la pauvreté permet d'évaluer la qualité de la croissance et l'efficacité des politiques publiques visant la promotion du bien-être humain.

Grâce aux enquêtes ménages quinquennales, conduites à l'échelle nationale depuis 1975 par l'Institut National de la Statistique (INS), sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages (ENBCNVM), la Tunisie a instauré une louable tradition d'analyse distributive du bien-être de la population. Ces enquêtes, riches en informations, ont permis de mieux comprendre les caractéristiques de la consommation et sa distribution entre les différents groupes de la population.

Ce rapport utilise la dernière ENBCNVM, réalisée par l'INS durant la période Mars 2021-Mars 2022 et les données administratives issues de la base de données AMEN Social, pour analyser et comprendre les dernières tendances de la pauvreté auprès de la population et plus particulièrement auprès des enfants. Cette analyse offre la possibilité de relier les tendances récentes de la pauvreté aux performances de l'économie en général, d'explorer les nuances inhérentes, et d'analyser les défis à relever pour éradiquer la pauvreté.

Le rapport commence par présenter un bref aperçu des dernières performances économiques du pays, des principales politiques publiques dans le domaine social, des principaux obstacles à la réduction de la pauvreté et des principaux défis qui restent à relever.

La section 2 examine les tendances de la pauvreté et des disparités en Tunisie au cours des dernières années et explore l'évolution des dimensions monétaires du bien-être. La section 3 présente l'évolution de la consommation et de la pauvreté. La section 4 présente le profil de la pauvreté étudie les questions de distribution au niveau national, en plus des caractéristiques et la couverture des familles en situation de pauvreté par les différents programmes de protection sociale. La section 5 analyse les tendances de la pauvreté des enfants de moins de 18 ans, et montre également la couverture des familles avec enfants par les différents programmes de protection sociale. Finalement, les sections 6 et 7 explorent les déterminants et la mobilité de la pauvreté entre 2015 et 2021.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA TUNISIE

1



1. Contexte économique et social de la Tunisie

La Tunisie a été toujours considérée comme un pays pionnier, parmi les pays à revenu intermédiaire (PRI), pour ses politiques sociales. Depuis son indépendance en 1956, le pays a investi massivement pour promouvoir le capital humain et assurer l'accès équitable aux services sociaux de base notamment l'éducation et la santé.

Toutefois, l'instabilité économique, politique et sociale qu'a connue la Tunisie depuis 2011, exacerbée par la crise sanitaire de la COVID-19 et par la poursuite de la guerre en Ukraine, reflète la présence de dysfonctionnements structurels qui se manifestent à travers des déséquilibres macroéconomiques profonds. Contrairement à la plupart des économies développées ou émergentes, la Tunisie n'a pas réussi en 2021 à surmonter sa double crise économique et sanitaire avec une reprise économique modeste de 4,3% incapable d'enrayer la forte récession de 8,6% enregistrée en 2020. En 2023, les estimations du FMI¹ avaient tablé sur un ralentissement de la croissance économique à 2,2% dû aux effets non encore dissipés de la pandémie du COVID-19 et de la guerre en Ukraine, à la forte hausse des prix internationaux des produits de base et aux perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement qui ont aggravé les incertitudes et les vulnérabilités de l'économie tunisienne. La moyenne annuelle du taux d'inflation en 2023 a atteint 9,3%, soit le taux le plus élevé depuis plus de trois décennies².

La morosité de la situation économique de la Tunisie n'a pas manqué de peser sur la dynamique du budget de l'Etat. En effet, en 2020, le déficit budgétaire a enregistré un niveau record de 9,7% du PIB, contre 3,3% une année auparavant³. Ceci s'explique par l'importance des dépenses publiques pour endiguer les retombées socioéconomiques de la pandémie, ainsi que par la baisse des recettes en raison de l'affaiblissement de l'activité économique et de l'atonie de la demande. En 2021 et 2022, le déficit budgétaire a été réduit à 7,9 % et à 7,6% respectivement, en raison du redressement partiel des recettes (accroissement des recettes fiscales de 12% et 16,6% respectivement en 2021 et en 2022) et de certaines économies réalisées au niveau des dépenses.

Il convient de reconnaître que l'expansionnisme budgétaire au cours de la phase de récession du cycle économique est en ligne avec le rôle stabilisateur dévolu à la politique budgétaire. Néanmoins, l'expansion budgétaire des dernières années semble s'être faite pour des dépenses courantes au détriment de dépenses de développement, c'est-à-dire, des dépenses susceptibles de promouvoir l'efficacité économique et de favoriser la croissance. En effet, la structure des dépenses publiques en 2023 est prédominée par les dépenses salariales et de subventions, qui représentent à elles deux 41,7% du budget, soit 13% du PIB, au détriment de l'investissement public.

L'ensemble des mesures exceptionnelles, d'ordre financier et fiscal, pris par l'État depuis le déclenchement de la crise sanitaire, avait comme objectif la préservation du pouvoir d'achat, des emplois et la pérennité des institutions économiques, mais cette stratégie a impacté sévèrement la situation des finances publiques qui s'est reflétée par une hausse significative du niveau d'endettement. Le taux d'endettement public a

¹ Voir les perspectives de l'économie mondiale <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO>

² INS (2024), Indice des prix à la consommation, Décembre 2023 | INS, accédé le 06.02.2024.

³ Synthèse des Résultats des Finances Publiques (Budget de l'Etat), 2023 : <http://www.finances.gov.tn/fr/les-indicateurs/synthese-des-resultats-des-finances-publiques-budget-de-letat>

atteint 79,9% du PIB en 2021, contre 77,8% une année auparavant, et devrait atteindre 79,4% en 2022.

Au quatrième trimestre de l'année 2023, le nombre de chômeurs est estimé à 667,5 mille, contre 638,1 mille au troisième trimestre de la même année. Avec cette hausse du nombre des chômeurs, le taux de chômage augmente pour s'établir à 16,4 %. Le taux de chômage qui a diminué légèrement ces dernières années pour atteindre 16,4% en 2023 reste plus élevé que son niveau d'avant la crise COVID-19 (14,9% en 2019). Il est nettement plus élevé dans les régions de l'intérieur (Ouest du pays) que dans les régions côtières (Est du pays). En 2021, le taux de chômage a atteint des seuils supérieurs à 20% dans les régions de nord-ouest (33%), sud-ouest (26,3%), centre-ouest (23%) et sud-est (22,5%), contre un taux de chômage moyen de 13% dans les régions côtières. Il frôlait déjà des niveaux alarmants chez les jeunes de 20-24 ans (38,8 % en 2022) et chez les diplômés du supérieur (24%). Sur le plan du genre, le taux de chômage est bien plus élevé chez les femmes que chez les hommes (20,1% contre 12,9% en 2022) et l'écart se creuse encore davantage entre les jeunes diplômés du supérieur, soit un taux de chômage de 30,8% chez les femmes et 15,7% chez les hommes durant la même année⁴.

Dans ce contexte, le retour de la croissance est impératif pour la viabilité des finances publiques qui aiderait à relever le défi du chômage et de l'ampleur des disparités régionales et des inégalités de revenus qui ont atteint des niveaux sans précédents.

Le système tunisien de protection sociale est généralement considéré comme l'un des plus avancés en comparaison des PRI. Le système national de protection sociale englobe deux grandes composantes :

- Une composante contributive assurantielle (sécurité sociale) qui parvient à couvrir la majorité des catégories socioprofessionnelles en prenant en charge la plupart des risques énoncés dans la convention 102 de l'OIT concernant la sécurité sociale (norme minimum)⁵ ;
- Une composante non contributive assistancielle qui permet aux catégories les plus défavorisées de la population de bénéficier des prestations du programme AMEN social, dont notamment des soins de santé gratuits (Assistance Médicale Gratuite de type 1, AMG1) ou à tarifs réduits (AMG2), de transfert monétaire permanent (TMP) et d'allocations monétaires pour les enfants.

Sur le plan de la pauvreté, selon la dernière enquête ménage de l'INS, la Tunisie a enregistré une baisse du taux de pauvreté d'environ 4 points de pourcentage en 10 ans, passant de 20,5% en 2010 à 16,6 % en 2021, alors que le taux de pauvreté extrême a baissé de moitié au cours de la même période (6 % en 2010 ; 2,9 % en 2021). Cette baisse cache toutefois des évolutions contrastées. En effet, entre 2010-2015, le taux de pauvreté et le taux de pauvreté extrême ont baissé, passant de 20,5% à 15,2% et de 6% à 2,9%, respectivement. En revanche, entre 2015 et 2021, le taux de pauvreté a augmenté pour s'établir à 16,6%, alors que le taux de pauvreté extrême a stagné à 2,9%. Comme nous l'analyserons dans ce rapport, les disparités géographiques se sont aggravées au cours de la dernière période et les inégalités géographiques en termes de réduction de la pauvreté sont en grande partie le signe du retard de développement dans l'ouest du pays par rapport aux zones côtières, essentiellement dû à des investissements publics insuffisants dans les services de base (infrastructure, éducation, santé, eau, assainissement...), et à un tissu économique qui est resté peu diversifié et centré sur l'agriculture.

Il est important de rappeler que l'inclusion économique et sociale des différentes catégories de la population, la réduction du chômage et de la pauvreté des adultes et des enfants figurent parmi les

⁴ Voir les Indicateurs de l'emploi et du chômage de l'INS (2023).

⁵ C102 - Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952 - https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NOR_MLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID:312247

principaux objectifs de la stratégie nationale de développement conformément à la vision « Tunisie 2035 » et, au Plan National de Développement 2023-2025⁶. Ainsi, tous les objectifs de développement durable devraient viser à réduire le chômage et à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes pour toutes les catégories afin de ne laisser personne de côté

Ainsi, il est indispensable d'analyser les goulots et les défis actuels auxquels font face les politiques publiques en matière de réduction de la pauvreté des adultes et des enfants et des inégalités économiques et sociales. Cette question est liée à l'identification et l'analyse des principaux déterminants de la pauvreté multidimensionnelle et de la vulnérabilité en Tunisie.

Dans ce cadre, le bureau de l'UNICEF en Tunisie appuie techniquement le Centre de Recherches et d'Etudes Sociales (CRES) dans l'exploitation et l'analyse des données socio-économiques et démographiques existantes des bénéficiaires « AMEN Social » dans le registre AMEN Social, ainsi que les données recueillies dans le cadre des Enquêtes nationales sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages (EBCNV) 2015 et 2021, afin de dresser un profil des personnes pauvres et vulnérables en Tunisie, en particulier celui des enfants, et de leur couverture par les programmes de protection sociale.

L'identification des profils et des déterminants de la pauvreté est utile pour la conception de mesures d'accompagnement des programmes de protection sociale, permettant l'amélioration du niveau de vie des familles et des enfants bénéficiaires du programme AMEN Social et de ceux n'ayant aucune couverture sociale.

⁶ MEP (2023), PLAN 2023-2025 & VISION TUNISIE 2035 (mdici.gov.tn)

EVOLUTION
DE LA
CONSOMMATION
ET DE LA
PAUVRETÉ

2



2. Evolution de la consommation et de la pauvreté

Messages clés :

- La moitié des ménages tunisiens dépense moins de 1493 DT par mois, soit 364 DT par individu et par mois ;
- Une disparité importante est observée au niveau de dépenses des ménages entre les zones rurales et urbaines ;
- Des disparités régionales persistent particulièrement entre les régions intérieures et les zones côtières ;
- Parmi les 1,95 million de pauvres identifiés, 1 million résident en milieu rural, et près de 25% sont issus de la région du centre-ouest.

2.1.Sources de données

Le rapport est basé sur deux sources de données :

- Les enquêtes nationales sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages (ENBCNVM) de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Les données du registre social AMEN Social du Ministère des Affaires Sociales (MAS).

Les données de l'INS sont extraites des enquêtes ENBCNVM quinquennales couvrant les données de consommation des ménages et les niveaux de vie englobant divers aspects, y compris les dépenses et les acquisitions des ménages pendant la période de l'enquête, la consommation alimentaire des ménages, l'état nutritionnel et l'accès aux services de santé et d'éducation. L'ENBCNVM la plus récente a été réalisée pendant la période de mars 2021 à mars 2022 auprès d'un échantillon 17394 ménages extrait sur la base d'un sondage aléatoire stratifié, selon deux critères géographiques (la région et le milieu de résidence) et le niveau de vie mesuré par le taux de pauvreté en 2015.

La deuxième source des données utilisées est celle des données administratives du ministère des Affaires sociales (MAS). Dans le cadre de la réforme du système de protection sociale menée par le Gouvernement depuis 2013 visant l'amélioration de la performance des programmes d'assistance sociale (Transfert Monétaire Permanent (TMP) et Assurance Médicale Gratuite et à tarifs réduits (AMG1 et AMG2)) et suite à l'adoption de la loi AMEN Social⁷ en 2019 et de ses différents textes d'application en 2020⁸, le registre social AMEN a été alimenté par les différents bénéficiaires de l'Assistance Sociale (AS) et aussi par les nouveaux inscrits au programme AMEN Social. Les travailleurs sociaux du MAS collectent les informations sur les niveaux de vie des ménages inscrits au registre social AMEN avec les différentes caractéristiques relatives au candidat et aux membres de son ménage. Tout un processus d'identification de l'éligibilité à l'AS est appliqué une fois que l'enquête sociale auprès du ménage est finalisée⁹. Sur la base des données du registre social, un échantillon aléatoire stratifié de 25 000 ménages (ce qui correspond

⁷ loi organique n° 2019-10 du 30 janvier 2019 relative à la création du Programme « AMEN SOCIAL » http://www.iort.gov.tn/WD120AWP/WD120Awp.exe/CTX_14900-36-fPZljJQnJg/PAGERechercheMulticriteresResultat/SYNC_1247146007

⁸ Législations régissant du programme AMEN Social sont disponibles sur le site suivant : www.social.gov.tn/fr/legislations

⁹ La nouvelle approche d'identification des ménages pauvres et vulnérables adoptée par le programme AMEN se base essentiellement sur les recoupements avec les bases des données administratives et l'application du modèle de ciblage développé par le CRES. Ce modèle est basé sur une approche multidimensionnelle de la pauvreté et l'approximation du niveau de vie des ménages à partir de leurs consommations (le Proxy Means Test, PMT), qui a ensuite été institutionnalisé dans l'arrêté relative au ciblage du 19 mai 2020.

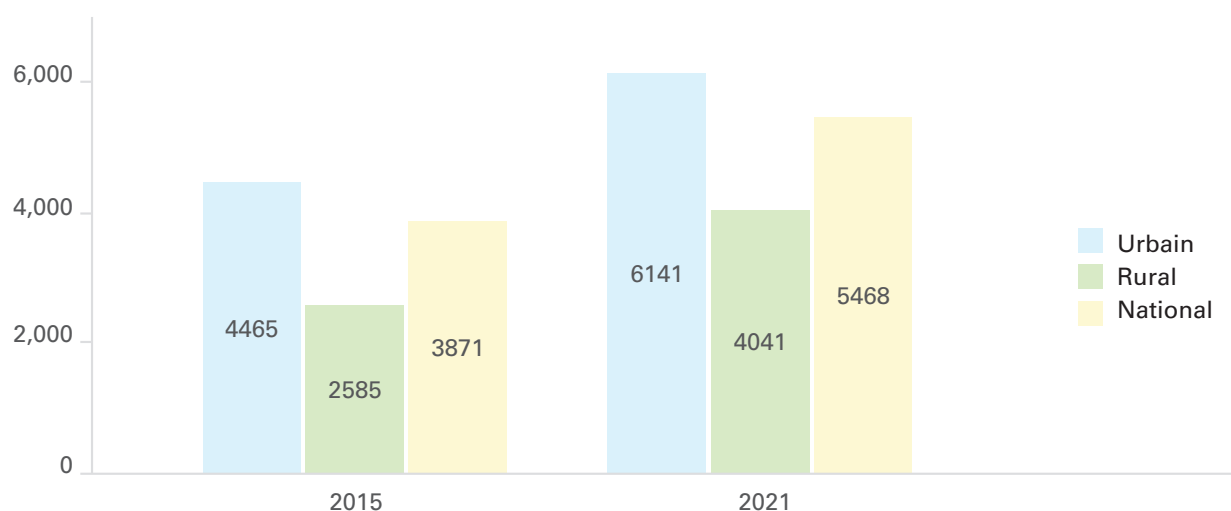
à environ 5 % de la population totale enregistrée) a été tiré selon deux critères ; le critère géographique (région de résidence) et le type de bénéfice de l'AS (bénéficiaire du TMP/AMG1, bénéficiaire de l'AMG2, autres - sans couverture ou couverts par le régime de Sécurité Sociale--SS).

2.2. Evolution et caractéristiques des dépenses

Cette section est consacrée à l'analyse descriptive des caractéristiques des dépenses des ménages tunisiens et son évolution entre 2015-2021.

La figure 1 ci-dessous illustre les dépenses annuelles moyennes par individu au niveau national, indiquant une augmentation passant de 3871 DT en 2015 à 5468 DT en 2021. Il convient de noter qu'en 2021 les dépenses annuelles par habitant dans les zones urbaines représentent 152% de celles observées dans les zones rurales (6 141 contre 4041 DT). Ce même ratio était de l'ordre de 172% en 2015.

Figure 1 : Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne en DT



Source : Données de l'ENBCNVM 2015-2021

La valeur médiane des dépenses par tête en 2021 s'élève à 4369 DT par an, soit 364 DT par mois. Ce qui signifie que la moitié de la population dépense annuellement moins de ce montant. Cette valeur médiane est égale à 4921 DT par an en milieu urbain et contre 3279 DT par an en milieu rural.

Le tableau 1 présente les dépenses moyennes par tête selon la région de résidence. Les résultats indiquent qu'en 2021, la région du Grand-Tunis présente le niveau de dépense le plus élevé (6874 DT), suivie par les régions du Centre et du Nord Est (6130DT et 5057DT respectivement). Le niveau de dépense le plus faible est observé dans la région du Centre-ouest (3614 DT). Le classement des régions en termes de dépenses n'a pas significativement changé au cours de la période 2015-2021. Par ailleurs, au cours de la même période, la dépense moyenne par tête des ménages est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le taux de croissance annuel moyen des dépenses aux prix courants pour la période 2015-2021 est de 5,9% au niveau national, les résultats montrent la disparité d'évolution sur la période entre milieu urbain-rural, soit respectivement un taux de 5,5% et de 7,7%. L'analyse régionale montre que la région Nord-Ouest présente le taux le plus élevé soit 8,9% alors que la région du Grand Tunis présente l'accroissement

le plus faible soit 4,4%. En examinant le ratio de chaque région par rapport au Grand Tunis, il apparaît clairement que les régions réduisent progressivement l'écart avec la capitale. Les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest se distinguent systématiquement par la réduction la plus importante de l'écart. Au fil du temps, une réduction notable des inégalités régionales semble avoir eu lieu.

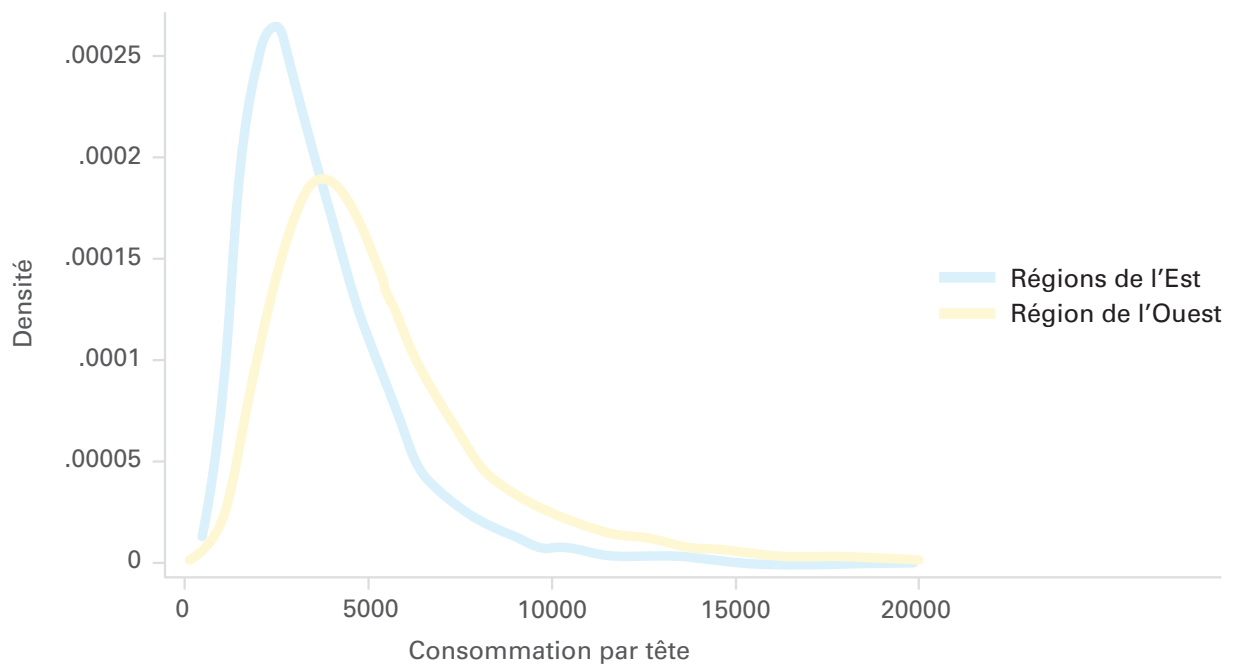
Tableau 1 : Evolution des dépenses par tête par an en DT

Région	2015	2021	Taux de croissance annuel moyen au prix courants (%)
Grand Tunis	5 312	6 874	4,4
Nord-Est	3 440	5 057	6,6
Nord-Ouest	2 696	4 493	8,9
Centre-Est	4 309	6 130	6,1
Centre-Ouest	2 466	3 614	6,6
Sud-Est	3 250	4 675	6,2
Sud-Ouest	3 077	4 847	7,9
Urbain	4 465	6 141	5,5
Rural	2 585	4 041	7,7
National	3 871	5 468	5,9

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2015 et 2021

La figure 2, ci-dessous, met en évidence la différence de niveaux de consommation chez les ménages des régions de l'Est et l'Ouest. Elle montre une forte concentration en termes de ménages ayant de faibles dépenses dans les régions de l'Ouest par rapport aux ménages de l'Est.

Figure 2 : Densité de la consommation région Est vs région Ouest



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Un changement dans la structure des dépenses des ménages a été observé à travers l'ENBCNV de 2021 par rapport à l'enquête de 2015. C'est notamment le cas de la part moyenne consacrée aux produits alimentaires dans le budget des ménages qui est passée de 28,9% en 2015 à 31,03% en 2021, après une baisse tendancielle durant les dernières décennies. La part consacrée aux denrées alimentaires atteint presque 35% chez les ménages du premier quintile des dépenses contre 26% pour les ménages du cinquième quintile. Avec un taux de 29,2%, le Grand Tunis se caractérise par la part relative la plus faible consacrée aux produits alimentaires. Ces observations confirment que les régions et les groupes les moins nantis consacrent une part importante aux dépenses alimentaires.

Tableau 2 : Part des dépenses alimentaires en 2021, en %

Région	Moyenne	Ecart-type	Coefficient de variation
Grand Tunis	29,15	8,58	0,29
Nord-Est	30,35	9,62	0,32
Nord-Ouest	34,93	11,11	0,32
Centre-Est	30,71	11,52	0,38
Centre-Ouest	33,18	11,23	0,34
Sud-Est	30,57	10,36	0,34
Sud-Ouest	31,12	11,09	0,36
Quintile 1	35,01	11,11	0,32
Quintile 2	32,99	9,32	0,28
Quintile 3	31,52	9,03	0,29
Quintile 4	29,62	9,11	0,31
Quintile 5	26,01	11,56	0,44
Total Tunisie	31,03	10,54	0,34

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNV 2021

2.3. Une vue d'ensemble de l'évolution de la pauvreté en Tunisie entre 2005 et 2021

L'Institut National de la Statistique (INS) utilise deux seuils afin de mesurer la pauvreté monétaire en Tunisie : un seuil de pauvreté extrême et un seuil de pauvreté global. Ces seuils diffèrent entre les zones de résidence urbaine et rurale. L'INS estime ces différents seuils en se basant sur l'approche du coût des besoins de base recommandée par la Banque mondiale¹⁰.

Tableau 3 : Evolution des seuils de pauvreté en Tunisie (2005-2021) par personne par an en DT

Seuils de pauvreté	Seuil de pauvreté extrême				Seuil de pauvreté			
	2005	2010	2015	2021	2005	2010	2015	2021
Urbain	567	761	1 070	1 529	949	1 275	1 801	2 683
Rural	506	679	952	1 347	798	1 070	1 501	2 224
Tunisie	546	733	1 032	1 471	897	1 206	1 706	2 536

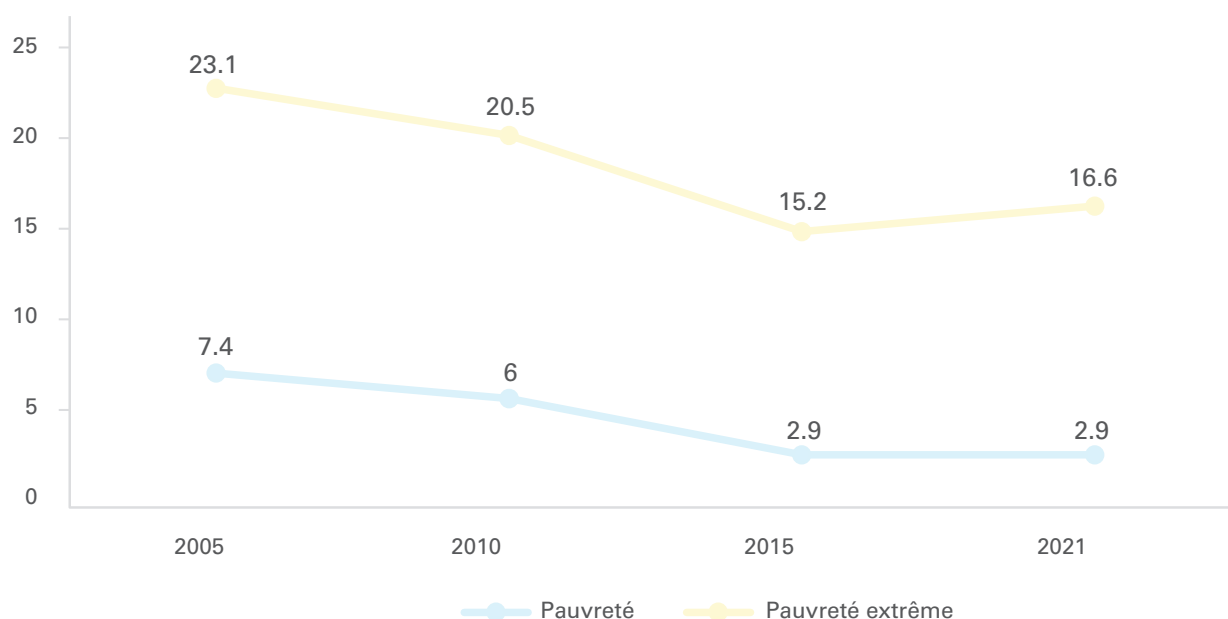
Source : INS (2023) note de synthèse de l'INS.

¹⁰ Pour une description détaillée de la méthodologie de l'INS consulter https://www.ins.tn/sites/default/files-ftp/files/2021-03/Mesure_de_pauvrete_en_Tunisie.pdf. Notons que les seuils de 2021 ont été actualisés à partir de ceux de 2015, en utilisant l'indice de prix à la consommation (IPC).

Le tableau 3 ci-dessus présente l'évolution des seuils de pauvreté en Tunisie par personne et par an pour les années 2005 à 2021. Le seuil de pauvreté extrême est estimé en 2021 à 1529 DT par personne et par an en milieu urbain contre 1347 DT pour le milieu rural, soit 1471 DT au niveau national. En outre et comme les seuils sont exprimés par personne et par an, un ménage est dit extrêmement pauvre lorsque sa consommation totale annuelle par personne est strictement inférieure au seuil fixé de pauvreté extrême.

Les seuils hauts de pauvreté estimés par l'INS se sont établis en 2021 à 2683 DT par personne et par an en milieu urbain et à 2224 DT par personne et par an en milieu rural, soit 2536 DT pour l'ensemble de la Tunisie.

Figure 3 : Evolution du taux de pauvreté et du taux de pauvreté extrême 2005-2021 (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2005, 2010, 2015 et 2021

La tendance de la pauvreté, pour la période 2005-2015, révèle que le taux de pauvreté était de 23,1% en 2005, ce qui signifie que la pauvreté a été fortement maîtrisée en 2015 puisqu'elle a baissé de presque 8 points de pourcentage. Ce rythme de recul est aussi observé par la pauvreté extrême mesurée selon le seuil bas. Cependant, la tendance de l'incidence de la pauvreté pour la période 2015-2021 a connu une nette augmentation par rapport aux périodes précédentes, en particulier par rapport aux périodes précédant la pandémie de COVID-19. Le taux de pauvreté globale passe de 15,2 à 16,6%, alors que la pauvreté extrême stagne à un niveau de 2,9%. Dans ce contexte, la pandémie et ses conséquences socio-économiques ont exacerbé la pauvreté monétaire et les privations dans plusieurs dimensions du bien-être du ménage.

En 2021, la population tunisienne a été estimée à 11,763 millions d'individus. Ainsi, le nombre de pauvres est de l'ordre de 1,95 million d'individus dont 340 000 vivent dans la pauvreté extrême¹¹.

¹¹ INS (2023), <https://www.ins.tn/statistiques/111>

PROFIL DE LA PAUVRETÉ

3



3. Profil de la pauvreté

Messages clés :

- La pauvreté en Tunisie est principalement un phénomène rural ;
- La région du Centre-Ouest qui affiche le taux le plus élevé de pauvreté, dans toutes ses formes, contribue à hauteur de 29% à la pauvreté nationale ;
- Le statut socio-professionnel du chef de ménage joue un rôle déterminant dans le niveau de pauvreté des ménages ;
- Les ménages dont le chef est en âge de travailler sont les plus exposés aux risques de pauvreté ;
- Les ménages les plus importants en termes de taille sont les plus affectés par la pauvreté.

Pour avoir une compréhension plus approfondie de la nature et de l'ampleur de la pauvreté dans le pays, nous proposons un examen systématique des caractéristiques de la population pauvre. Cette approche analytique révèle les variations des niveaux de pauvreté selon différents secteurs, régions et groupes socio-économiques. Dans ce qui suit, nous présentons le profil de la pauvreté à partir de l'ENBCNV et nous le compléterons par le profil de la pauvreté issu du registre d'AMEN Social.

3.1. La dimension géographique et sa contribution à la pauvreté

3.1.1. Décomposition de la pauvreté par région et par milieu

Le paysage de la pauvreté en Tunisie est marqué par diverses tendances, influencées à la fois par les régions géographiques et le milieu de résidence. En effet, les tableaux 4 et 5 fournissent une ventilation géographique de la pauvreté et de la pauvreté extrême en Tunisie par région et par milieu de résidence et la contribution respective de ces deux derniers à la pauvreté.

Tableau 4 : Distribution de la pauvreté extrême par région et par milieu en 2021

Région	Part dans la population	Effectif	Pauvreté extrême			
			Taux de pauvreté	Effectif	Contribution relative	Indice de priorité
Grand Tunis	24,40%	2 873 368	0,20%	5,747	2,00%	0,08
Nord-Est	14,10%	1 657 220	2,40%	39,773	11,80%	0,84
Nord-Ouest	10,10%	1 184 119	4,60%	54,469	16,10%	1,59
Centre-Est	24,00%	2 815 396	2,10%	59,123	17,30%	0,72
Centre-Ouest	12,90%	1 523 158	7,20%	109,667	32,70%	2,53
Sud Est	9,10%	1 067 724	4,30%	45,912	13,60%	1,49
Sud-Ouest	5,50%	642 286	3,40%	21,838	6,50%	1,18
Urbaine	68,00%	7 993 827	1,70%	135,895	40,60%	0,6
Rurale	32,00%	3 769 444	5,30%	199,781	59,40%	1,86
Tunisie	100,00%	11 763 271	2,90%	341,135	100%	1

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNV 2021

Tableau 5 : Distribution de la pauvreté globale par région et par milieu en 2021

Région	Part dans la population	Effectif	Pauvreté globale			
			Taux de pauvreté	Effectif	Contribution relative	Indice de priorité
Grand Tunis	24,40%	2 873 368	4,70%	135,048	7,00%	0,3
Nord-Est	14,10%	1 657 220	15,20%	251,897	12,90%	0,9
Nord-Ouest	10,10%	1 184 119	22,50%	266,427	13,70%	1,4
Centre-Est	24,00%	2 815 396	13,20%	371,632	19,00%	0,8
Centre-Ouest	12,90%	1 523 158	37,00%	563,568	28,90%	2,2
Sud Est	9,10%	1 067 724	23,20%	247,712	12,70%	1,4
Sud-Ouest	5,50%	642 286	18,10%	116,254	6,00%	1,1
Urbaine	68,00%	7 993 827	12,70%	1015,216	52,2%	0,8
Rurale	32,00%	3 769 444	24,80%	934,822	47,80%	1,5
Tunisie	100,00%	11 763 271	16,60%	1952,703	100,00%	1

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Près de 52% de la population pauvre réside en milieu urbain contre 48% (soit 93 5000 personnes) résidant en milieu rural. Ce dernier milieu contribue à hauteur de 1,5 fois de sa taille relative dans la population (32%) à la pauvreté globale, comme l'indique le ratio de priorité présenté dans le tableau ci-dessus¹². La pauvreté en Tunisie serait plutôt un phénomène rural. La même conclusion peut être tirée en considérant la pauvreté extrême. Les résultats du tableau 4 révèlent que 60% des extrêmement pauvres résident en milieu rural et que 40% sont issus du milieu urbain alors qu'ils représentent 68% de la population totale.

Afin de mesurer les disparités de la consommation de la population pauvre, nous examinons le gap ou le déficit moyen de la pauvreté. Plus cet indicateur est élevé plus le niveau de vie des pauvres est faible. Le déficit moyen de pauvreté en milieu rural est presque le double que celui du milieu urbain (6,2% contre 2,9%). En d'autres termes, la situation des pauvres en milieu rural est nettement plus difficile que celle vécue par les pauvres en milieu urbain. L'estimation absolue de ces écarts varie de 138 DT en milieu rural à 78 DT en milieu urbain (voir tableau 5). Les conclusions demeurent les mêmes lorsque nous considérons la sévérité de la pauvreté¹³. Encore une fois, ce sont les habitants des régions rurales qui sont les plus frappés par la pauvreté. La sévérité de la pauvreté s'élève à 2.3% en milieu rural et 1% en milieu urbain.

Tableau 6 : Incidence, déficit et sévérité de la pauvreté par milieu en 2021

	Part dans la population en %	Seuil de pauvreté en DT	Incidence de pauvreté en %	Contribution relative en %	Déficit de pauvreté en %	Contribution relative en %	Sévérité de pauvreté en %	Contribution relative en %	Déficit moyen en DT
Urbain	68%	2683	12,7	52,2	2,9	50,2	1	49,3	78
Rural	32%	2224	24,8	47,8	6,2	49,2	2,3	50,7	138
National	100%	2536	16,6	100	4	100	1,4	100	101

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

¹² L'indice ou ratio de priorité pour chaque région c'est le rapport entre la contribution relative à la pauvreté de chaque région rapportée par la part de la population de chaque région par rapport à la population totale

¹³ La sévérité de la pauvreté (écart quadratique du gap de la pauvreté) mesure le niveau de sévérité de la privation en accordant plus d'importance au gap des plus pauvres.

Tableau 7 : Déficit et sévérité de la pauvreté en 2021

Région	Déficit de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Grand-Tunis	0,8%	0,2%
Nord-Est	3,4%	1,1%
Nord-Ouest	5,5%	2,0%
Centre-Est	3,0%	1,1%
Centre-Ouest	9,6%	3,5%
Sud-Est	5,6%	2,2%
Sud-Ouest	4,9%	2,1%
National	4,0%	1,4%

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

L'analyse des résultats de la pauvreté par grandes régions confirme que **la région du Centre-Ouest présente la prévalence la plus marquée de la pauvreté**, soit 37%. Pour l'année 2021, la contribution relative à la pauvreté pour cette région était la plus élevée avec une part de 28,9%, soit 561 mille pauvres. Le profil régional de la pauvreté ne change pas lorsque nous considérons le problème en termes de gap ou de sévérité de la pauvreté (voir tableau 6). Ces résultats indiquent que cette région devrait être prioritaire en termes d'intervention publique visant à atténuer la pauvreté. En outre, la région du Grand Tunis est la région où les différents indices de pauvreté sont les plus faibles comparativement aux autres régions, même si le nombre de pauvres reste assez élevé avec près de 135 mille individus.

Un autre résultat important que nous pouvons dégager en analysant l'évolution des indices de pauvreté est relatif au fait que les disparités régionales ne se sont pas atténuées. L'examen des résultats du tableau A2, présenté en annexe A1, montre que le Centre-Ouest reste toujours la région la plus pauvre de la Tunisie et son retard de développement persiste par rapport aux autres régions notamment celles côtières de la Tunisie. En effet, quel que soit l'indice utilisé (taux de pauvreté, gap et sévérité de la pauvreté), le classement reste inchangé. Ainsi, en 2010 le taux de pauvreté du Centre-Ouest était presque 4 fois plus élevé que celui du Grand-Tunis, 6 fois plus élevé en 2015 et aux alentours de 8 fois pour l'année 2021.

La première leçon tirée de l'ensemble des résultats précédents est que la région du Centre-Ouest présente une contribution à la pauvreté globale plus importante que son poids démographique dans le pays, suivie par les régions du Nord-Ouest et du Sud-Est. Ces régions devraient donc être prioritaires dans tout programme de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'inclusion économique et sociale.

Une autre dimension intéressante à considérer dans notre analyse est celle de la vulnérabilité à la pauvreté ; cette situation concerne les ménages non pauvres mais qui vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté, et qui sont par conséquent les plus susceptibles de tomber dans la pauvreté à la suite d'un choc économique. Par ailleurs, ces ménages ne bénéficient pas souvent de nombreux programmes de lutte contre la pauvreté. Pour analyser la distribution de ce groupe de la population, nous avons utilisé deux définitions pour identifier les ménages vulnérables à la pauvreté. La première, S1, considère comme vulnérables tous les ménages ayant une consommation par tête variant entre 100 et 110% du seuil de pauvreté. La seconde, S2, définit les vulnérables comme ceux qui vivent entre 100 et 120% du seuil de pauvreté.

Les résultats du tableau 8 montrent que 4,8% de la population peuvent être considérés comme vulnérables selon S1, la première définition. Ce taux augmente à 10,2% selon S2, la deuxième définition. Les régions du Centre-Ouest et du Nord-Ouest affichent à nouveau des taux plus élevés de ménages vulnérables à la pauvreté. De même, les zones rurales accueillent davantage de ménages vulnérables à la pauvreté (12,4% contre 9,2% pour le seuil de 120% du seuil de pauvreté).

Tableau 8 : Répartition de la population vulnérable à la pauvreté par région en 2021

Région	Vulnérable à la pauvreté (S1 :110% du seuil de pauvreté)	Vulnérable à la pauvreté (S2 :120% du seuil de pauvreté)
Grand-Tunis	2,53%	6,44%
Nord-Est	5,85%	12,28%
Nord-Ouest	6,83%	12,92%
Centre-Est	4,08%	9,04%
Centre-Ouest	7,62%	14,17%
Sud-Est	4,92%	10,81%
Sud-Ouest	4,81%	11,62%
Urbaine	4,17%	9,21%
Rurale	6,15%	12,36%
National	4,8%	10,22%

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Tableau 9 : Niveaux de vulnérabilité en fonction de la composition du ménage en 2021

Typologie des ménages	Vulnérable à la pauvreté (S1 : 110% du seuil de pauvreté)	Vulnérable à la pauvreté (S2 :120% du seuil de pauvreté)
Couple sans enfant	2,8%	6,22%
Couple avec enfants	6,61%	13,67%
Parent seul avec enfants	6,23%	13,95%
Adulte seul(e)	0,56%	1,01%
Autre	3,01%	6,31%

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Il est important de souligner que ce sont les ménages avec enfants (ou les ménages monoparentaux avec enfants) qui sont les plus susceptibles de tomber dans la pauvreté, comme le montrent les résultats du tableau 9. En effet, les ménages avec enfants sont au moins deux fois plus susceptibles d'être vulnérables que les ménages sans enfants.

L'importance de la dimension géographique dans la détermination des conditions de vie est confirmée par l'indice composite du bien-être non-monétaire (ICBE) qui synthétise le niveau de bien-être dont jouit le ménage tel que reflété par **(i)** les conditions de logement, **(ii)** la proximité des services publics, et **(iii)** la possession des biens durables. Les détails techniques de la construction de l'ICBE sont présentés dans l'annexe B¹⁴.

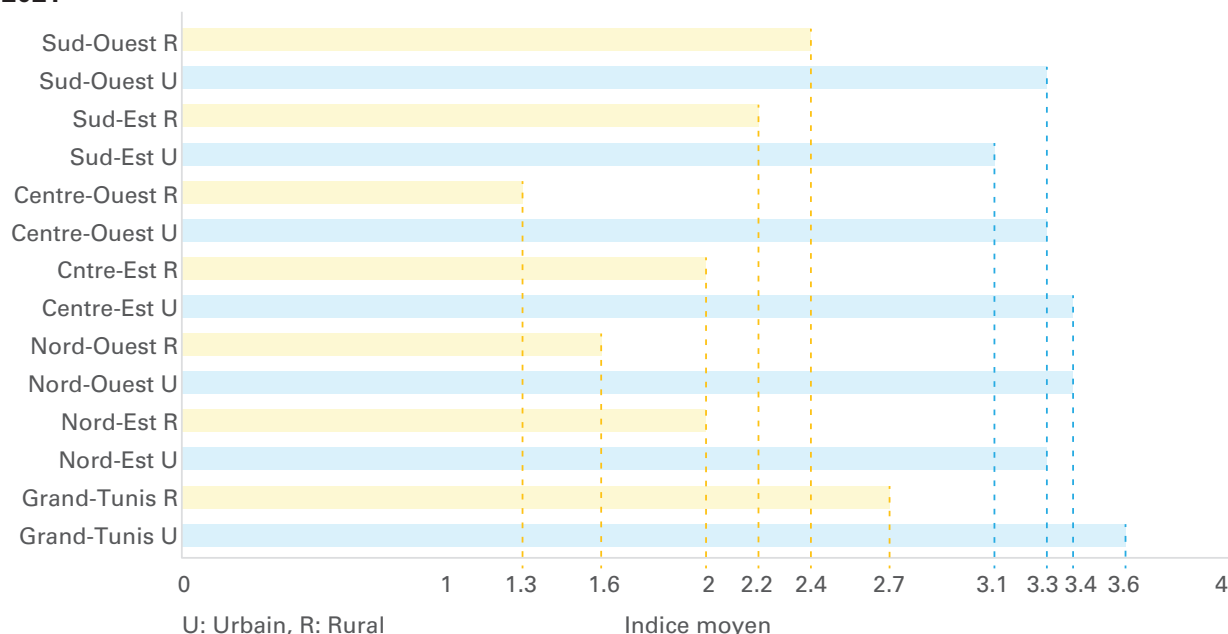
La figure 4 présente la distribution de l'indice non-monétaire de bien-être par région et par milieu. Cet indice est similaire à l'indice de développement régional (IDR) estimé périodiquement par l'ITCEQ¹⁵. La valeur de l'indice en soi n'a pas une interprétation particulière, mais l'intérêt réside dans sa distribution et dans les écarts observés entre les groupes de la population.¹⁶ Les résultats montrent que les disparités observées dans le niveau de consommation sont reproduites lorsque nous considérons une mesure alternative du bien-être. En effet, les régions rurales et celles de l'ouest du pays, en comparaison aux autres régions, ont un niveau de vie inférieur.

¹⁴ Le niveau absolu de la valeur prise de l'indice n'a pas de signification particulière, et ne peut être en aucun cas interprétée. Ce sont les disparités observées des valeurs estimées qui doit être analysées

¹⁵ L'institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives.

¹⁶ Par construction la valeur moyenne de l'indice est égale à 0. Une valeur plus élevée reflète des conditions de vie meilleures pour le groupe considéré.

Figure 4 : Distribution de l'indice de bien-être non monétaire selon les régions et le milieu en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

3.1.2. Le programme AMEN Social et les caractéristiques des ménages bénéficiaires

Dans le cadre de notre analyse, nous avons défini un échantillon représentatif du registre social AMEN. La population est répartie selon le type de bénéfice de l'assistance sociale au moment de l'inscription à AMEN (ancien bénéficiaire ou nouveau postulant). Cette information est actualisée de manière mensuelle à travers les recoupements avec les fichiers de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) définissant la liste des bénéficiaires des transferts monétaires permanents. Ainsi, la population AMEN Social est répartie selon quatre groupes : bénéficiaires actuels du TMP et AMG1, bénéficiaires de l'AMG1, bénéficiaires de l'AMG2 et la catégorie « autres » (nouveaux candidats, soit affiliés au régime contributif -à faible revenu principalement - soit sans couverture de protection sociale).

La couverture du Programme AMEN Social par région reflète partiellement les niveaux de pauvreté. La répartition géographique des bénéficiaires du programme TMP/AMG1 indique que 52,7% des bénéficiaires vivent dans les régions de l'Ouest de la Tunisie, le Centre-Ouest, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, soit respectivement 23,9%, 17,3% et 11,6%. Quant à la répartition géographique des bénéficiaires de l'AMG2 et du groupe « Autres », elle est similaire. Ces deux groupes se concentrent essentiellement dans le centre du pays, soit 46,3% des bénéficiaires de l'AMG2 et 44,4% des non bénéficiaires.

La comparaison entre les taux de pauvreté par région et les taux de couverture par le programme AMEN Social, souligne certains défis que le programme rencontre. En effet, ce programme ne couvre pas toutes les populations pauvres dans certaines régions, principalement celle du Centre-Ouest et du Nord-Ouest où les taux de pauvreté dépassent de loin le taux de couverture du programme AMEN social.

Par ailleurs, le nombre des bénéficiaires dans le Grand Tunis dépasse celui des pauvres dans cette région. Ceci peut être expliqué principalement par l'approche du MAS en ce qui concerne l'identification de l'éligibilité des ménages qui diffèrent de celle de l'identification des pauvres selon l'approche monétaire de l'INS.

L'approche du MAS a aussi changé depuis l'adoption en 2019 de la loi AMEN (suppression du quota régional dans l'octroi de l'assistance sociale, approche multidimensionnelle de la pauvreté, nouveaux critères d'identification des éligibles à l'AMEN Social) et par la re-certification des anciens bénéficiaires des TMP qui a été lancée en 2023 afin d'améliorer la couverture des ménages éligibles à l'AMEN Social selon la loi régissant ce programme.

Tableau 10 : Répartition de la population AMEN Social par région et par type de prestation actuelle de l'assistance sociale en 2023

Région	AMG2 (%)	Autres (%)	TMP/AMG1 (%)	Total (%)
Centre-Est	25,98	22,09	14,04	20,32
Centre-Ouest	20,35	22,32	23,85	22,17
Grand-Tunis	11,96	20,06	13,05	13,26
Nord-Est	11,91	8,45	8,99	10,05
Nord-Ouest	10,7	9,42	17,31	13,62
Sud-Est	12,55	10,01	11,19	11,62
Sud-Ouest	6,55	7,66	11,56	8,96
Total	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

Le découpage par milieu montre qu'un peu plus que la moitié des bénéficiaires du TMP/AMG1 et de l'AMG2 résident en milieu urbain, soit 53,3% et 51,4%, respectivement. En ce qui concerne la catégorie « Autres », presque 60% d'entre eux résident dans un milieu urbain.

Tableau 11 : Répartition de la population AMEN Social par milieu en 2023

	Urbain (%)	Rural (%)
AMG2	51,4	48,6
Autres	59,8	40,2
TMP/AMG1	53,3	46,7
Total	53,2	46,8

Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

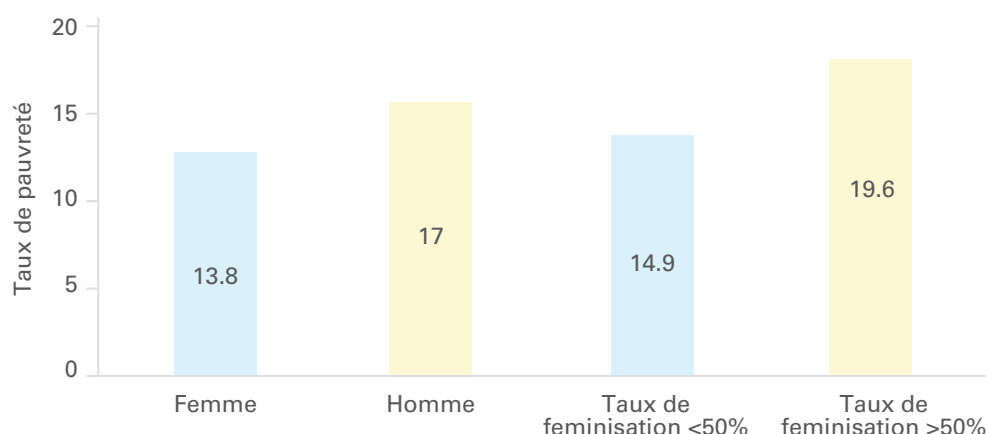
3.2. La structure démographique du ménage et la pauvreté

Nous discutons dans cette section des corrélations entre les caractéristiques du ménage et la pauvreté. Ainsi, nous présentons les taux de pauvreté en fonction du genre du chef de ménage, de la taille du ménage, de sa composition et de l'âge du chef de ménage.

La figure 5 montre que la pauvreté selon le genre du chef de ménage est essentiellement masculine, soit un écart entre les deux genres de chef de ménage de l'ordre de 3,2 points de pourcentage¹⁷. Toutefois, lorsque nous considérons la composition démographique du ménage par genre, mesurée par le taux de féminisation (ratio du nombre de femme et la taille du ménage), les résultats montrent que lorsque le ménage est à dominance féminine, il est plus probable qu'il soit pauvre (19,6% contre 14,9%).

¹⁷ La différence est statistiquement significative à 1%.

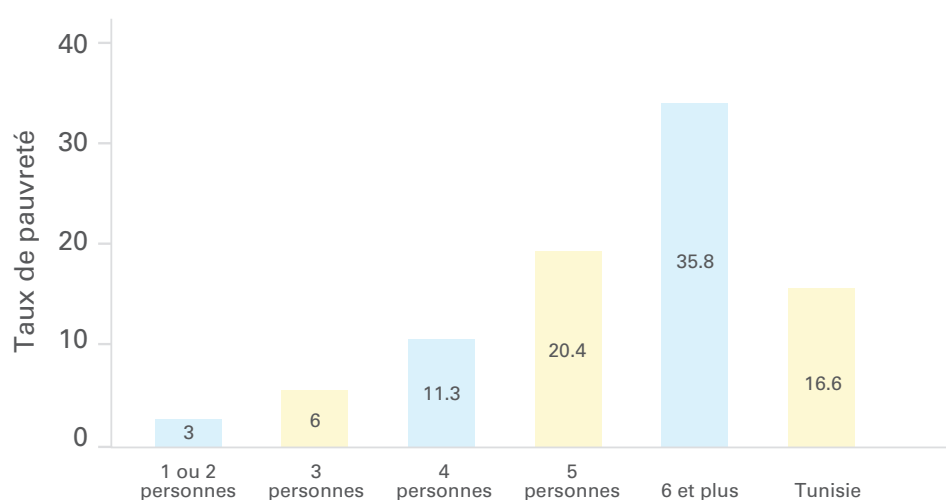
Figure 5 : Taux de pauvreté selon le genre du chef du ménage et le taux de féminisation en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

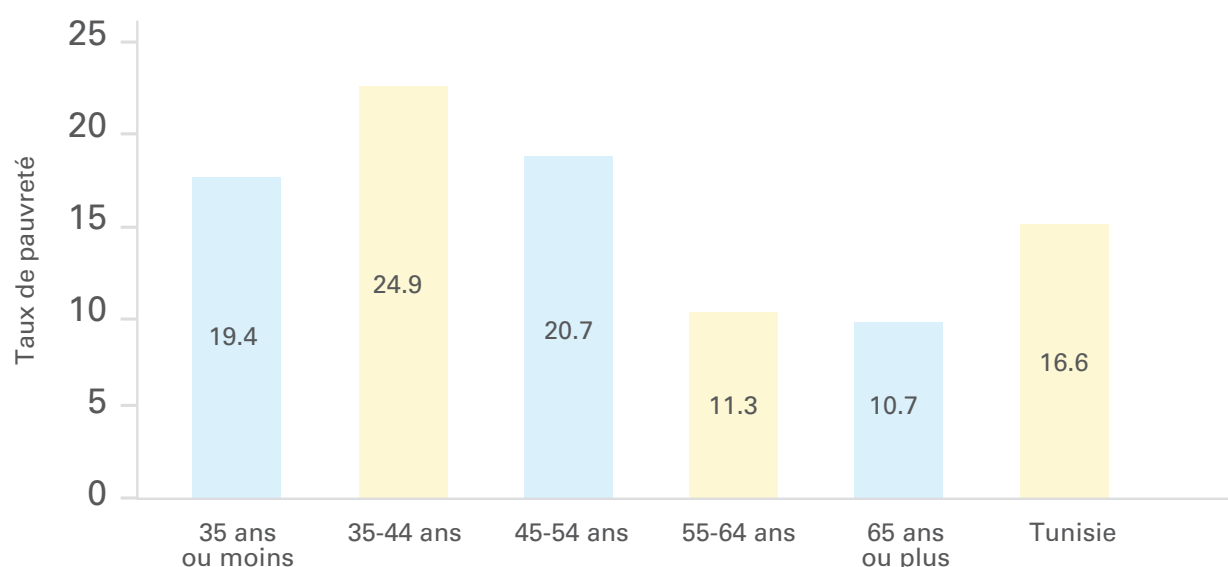
En considérant un aspect de la composition du ménage, les résultats présentés dans la figure 6 montrent que la pauvreté touche davantage les ménages de grande taille que ceux de petite ou de moyenne taille. Les ménages composés de six membres et plus sont les plus touchés par la pauvreté. En 2021, l'incidence de la pauvreté dans les ménages de 6 individus ou plus atteint 35,8%, soit plus de dix fois l'incidence observée dans les ménages composés d'une ou de deux personnes. La proportion des ménages de grande taille reste relativement significative dans la population puisqu'ils représentent 20% des ménages totaux. L'incidence de pauvreté pour les ménages typiques en Tunisie, composés de 4 personnes, s'élève à 11,3%

Figure 6 : Taux de pauvreté selon la taille du ménage en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Figure 7 : Taux de pauvreté selon l'âge du chef du ménage en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Les ménages dont le chef est en âge de pleine activité sont plus touchés par la pauvreté. Dans cette analyse de profilage, nos résultats montrent que l'âge du chef de ménage semble être un facteur discriminant dans le statut de pauvreté. Au vu des indices de la pauvreté, les personnes en âge de travailler sont les plus exposés à la pauvreté plus que le reste de la population.

Le niveau de pauvreté passe d'environ 19% pour les ménages dont le chef de famille est âgé de moins de 35 ans à près de 25% si le chef de famille a entre 35 et 44 ans ; 20% lorsqu'il a entre 45 et 55 ans ; pour redescendre ensuite à environ 10% pour les ménages dont le chef de famille a entre 56 et 64 ans et plus de 65 ans. Ainsi, le taux de pauvreté dans les ménages dont le chef est âgé de moins de 60 ans est le double de celui des ménages dont le chef est âgé de plus de 60 ans (soit respectivement de 10,4% et 20,1%).

Les caractéristiques démographiques des ménages AMEN Social sont alignées avec les caractéristiques des ménages pauvres. En ce qui concerne les caractéristiques démographiques des ménages pauvres inscrits dans le programme AMEN Social, la répartition selon les dimensions sociodémographiques est assez semblable à celle des pauvres à l'échelle nationale. Nous traitons, ci-dessous, les principales caractéristiques démographiques de la population AMEN. La répartition de cette population diffère selon le type de bénéfice actuel étant donné que les anciens bénéficiaires de l'assistance sociale du TMP/AMG1 ne sont pas encore recertifiés dans leur totalité.

L'examen des caractéristiques démographiques des trois groupes de ménages (les bénéficiaires du TMP/AMG1, de l'AMG2 et la catégorie « Autres ») montre que la répartition de la taille de ménage des non bénéficiaires est presque identique à celle des ménages bénéficiaires du TMP/AMG1 avec presque la moitié de ces deux groupes de ménages (TMP/AMG1 : 49,1% ; « Autres » : 51,2%) qui est composée de 1 ou de 2 personnes. En revanche, les bénéficiaires de l'AMG2 vivent dans des ménages plus nombreux que les deux autres groupes, soit 42,6% des ménages AMG2 composés de 4 et 5 personnes ce qui correspond à la taille moyenne d'un ménage tunisien, soit 4,1 en 2021.

Tableau 12 : Répartition de la population AMEN Social par taille du ménage et par type de bénéfice (2023)

Taille du ménage	AMG2 (%)	Autres (%)	TMP /AMG1 (%)	Total (%)
1	13,6	30,2	27,4	22,0
2	13,6	20,9	21,8	18,3
3	16,2	15,6	15,4	15,8
4	23,4	14,9	14,1	18,0
5	19,2	10,2	10,7	14,2
6 et plus	14,1	8,1	10,7	11,8
TOTAL	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

La distribution de l'âge du principal bénéficiaire de l'assistance sociale montre une certaine similitude entre la catégorie « Autres » et les bénéficiaires de l'AMG2. La plupart des individus de ces deux groupes sont âgés entre 35-55 ans, avec un pourcentage de 49,8% pour la catégorie « Autres » et 58,8% pour les AMG2.

Cependant, 32,6% des bénéficiaires TMP/AMG1 sont âgés de 65 ans et plus, soit 10 ans de plus que la plupart des bénéficiaires des deux autres catégories AMG2 et « Autres ». Notons également que presque les deux tiers des bénéficiaires du TMP/AMG1 sont âgés de plus de 54 ans.

Tableau 13 : Répartition de la population AMEN Social par classe d'âge et par type de bénéfice (2023)

Classe d'âge	AMG2 (%)	Autres (%)	TMP /AMG1 (%)	Total (%)
Moins de 35 ans	11,2	15,6	3,4	7,9
Entre 35 et 44 ans	30,7	24,4	13,8	22,0
Entre 45 et 54 ans	28,1	25,4	24,1	25,9
Entre 55 et 64 ans	19,3	20,8	26,2	22,7
65 ans et plus	10,7	13,9	32,6	21,5
Total	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

Le Tableau 12 montre que les bénéficiaires du TMP/AMG1 se distinguent aussi nettement des deux autres groupes de ménages au regard du genre de leur principal bénéficiaire. En effet, la majorité écrasante de la catégorie « Autres » et des principaux bénéficiaires de l'AMG2 sont de sexe masculin, soit respectivement de 75,8% et 92,8% du total. Cependant, plus de 4 bénéficiaires sur 10 du TMP/AMG1 sont des femmes, cheffes de ménage, recevant le transfert mensuel.

Tableau 14 : Répartition de la population AMEN Social par genre et par type de bénéfice en 2023

Genre	AMG2 (%)	Autres (%)	TMP /AMG1 (%)	Total (%)
Femme	7,2	24,2	43,2	25,43
Homme	92,8	75,8	56,8	74,57
Total	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

La distribution par statut matrimonial montre que les principaux bénéficiaires du TMP/AMG1 se distinguent nettement des deux autres groupes de ménages. En effet, alors que 60,5% du principal bénéficiaire des ménages couverts par le TMP/AMG1 est une personne mariée, cette proportion s'élève à 86,9% chez les ménages bénéficiaires d'AMG2 et à 70,6% chez la catégorie « Autres ». La distribution par statut matrimonial révèle aussi une autre différence entre le groupe bénéficiaire du TMP/AMG1 et les deux autres groupes en ce qui concerne la proportion des ménages dont le principal bénéficiaire est veuf(ve). Cette proportion est de 21,6% pour les ménages couverts par le TMP/AMG1 et elle ne dépasse pas 8,3% pour la catégorie « Autres » et 3% pour les bénéficiaires de l'AMG2. Cette répartition montre aussi que 15% de la catégorie « Autres » sont des célibataires et que cette proportion ne dépasse pas 9,4% pour les deux groupes bénéficiaires de l'assistance sociale.

Tableau 15 : Répartition de la population AMEN Social par statut matrimonial et par type de bénéfice en 2023

Statut matrimonial	AMG2 (%)	Autres (%)	TMP /AMG1 (%)	Total (%)
Célibataires	7,4	15,0	9,4	8,9
Divorcés	2,7	6,1	8,6	5,7
Mariés	86,9	70,6	60,5	73,2
Veufs	3,0	8,3	21,6	12,2
Total	100	100	100	100

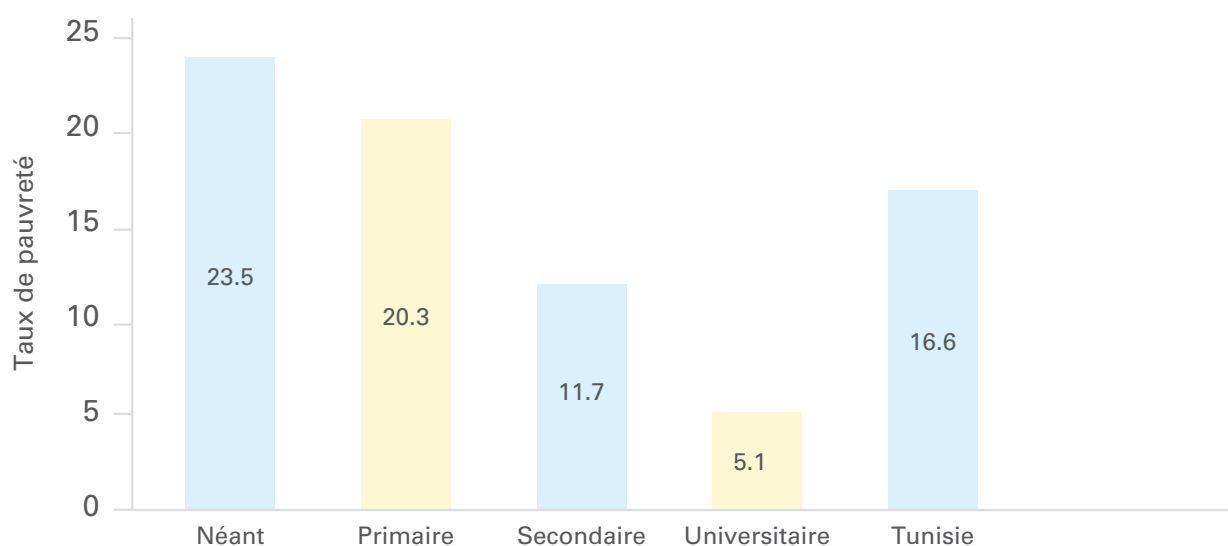
Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

3.3. Caractéristiques socio-économiques du chef du ménage et pauvreté

Cette section analyse la prévalence de la pauvreté en fonction des caractéristiques socio-économiques des ménages. Les dimensions analysées concernent le niveau d'éducation du chef de ménage, la catégorie professionnelle du chef de ménage. Les résultats dégagés sont mis en perspective avec les taux de couverture du programme AMEN Social par dimension.

Les résultats présentés dans la figure 8 montrent que le statut des individus vis-à-vis de la pauvreté est fortement lié au niveau d'instruction du chef du ménage. Le taux de pauvreté pour les individus vivant dans un ménage dont le chef est sans instruction atteint 23,5%, soit presque 1,5 fois la moyenne nationale. Le taux de pauvreté demeure assez élevé pour le niveau primaire avec 20,3% soit 4 fois le taux observé pour les ménages dont le chef est d'un niveau universitaire. La figure 9 présente les ratios de priorité pour ces différents groupes. Ces résultats suggèrent que les priorités des interventions publiques devraient être orientées vers les ménages, dont le niveau d'instruction du chef est inférieur au secondaire.

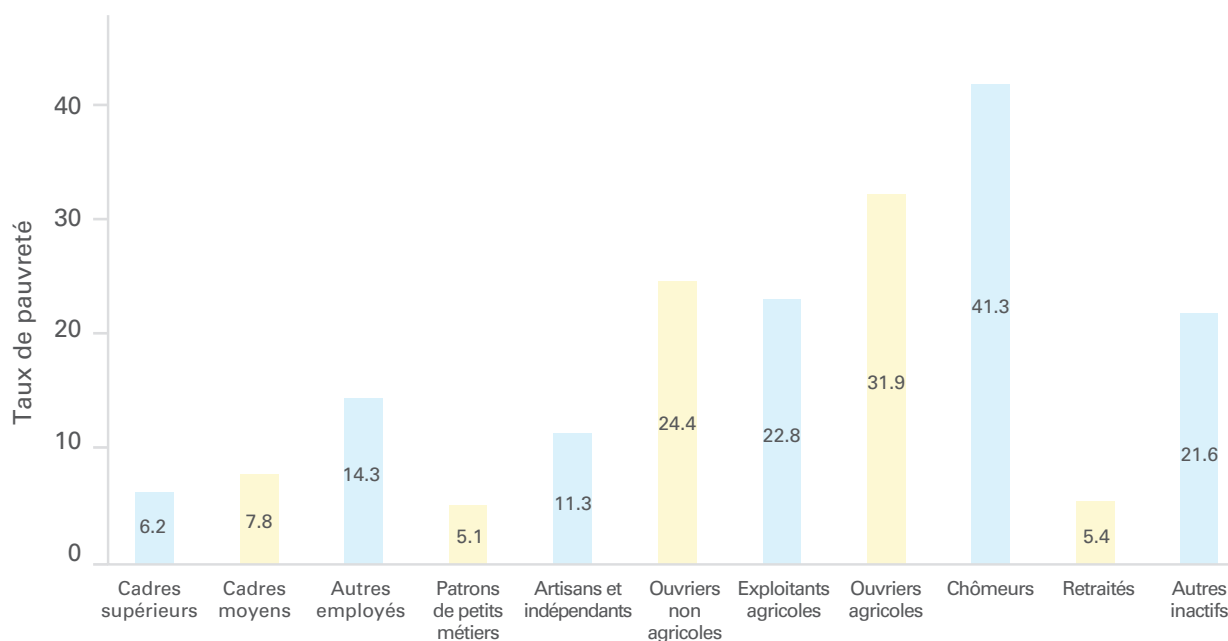
Figure 8 : Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef du ménage en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Lorsque nous examinons la prévalence de la pauvreté selon la catégorie socio-professionnelle du chef du ménage, les résultats présentés dans la figure 9 montrent que le taux de pauvreté dans les ménages dont le chef est chômeur atteint 41,3%. Ce même taux atteint 31,9% pour les ouvriers agricoles et 24,4% pour les autres types d'ouvriers. Les exploitants agricoles sont également exposés à la pauvreté avec un taux de 22,8%. Ces résultats reflètent l'absence et aussi la volatilité des revenus de ces ménages. Les retraités, bénéficiaires d'une pension, sont les moins touchés par la pauvreté avec un taux de 5,4%, soit un taux comparable à celui des « patrons de petits métiers ». Le faible taux de pauvreté observé chez les retraités pourrait être expliqué par la taille réduite de leur ménage et l'absence de mineurs à charge.

Figure 9 : Taux de pauvreté selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Les caractéristiques socio-économiques des ménages AMEN Social sont bien alignées avec les caractéristiques des ménages pauvres. En ce qui concerne les caractéristiques relatives au niveau d'éducation atteint par le principal bénéficiaire, le tableau 16 montre que 41% des trois groupes des bénéficiaires ont un niveau d'éducation néant. Ce taux s'élève à 25% chez le groupe des bénéficiaires de l'AMG2 et à 29,6% chez la catégorie « Autres ». Cependant, cette proportion est beaucoup plus importante lorsqu'il s'agit du groupe des bénéficiaires des TMP/ AMG1, soit 59% du total des ménages.

Pour le niveau d'éducation primaire, les résultats sont inversés entre le groupe des bénéficiaires des TMP/ AMG1 et les deux autres groupes. La proportion des chefs de ménage ayant atteint le niveau d'éducation primaire des deux groupes des non-bénéficiaires et des AMG2 s'élève à 45% et 50% respectivement. Cette proportion diminue chez le groupe du TMP/AMG1 pour atteindre seulement 33%.

Pour le niveau d'éducation secondaire, l'écart entre les trois groupes des bénéficiaires est plus profond. La proportion des bénéficiaires ayant un niveau d'éducation secondaire est de 23% pour les deux groupes de ménages, de la catégorie « Autres » et ceux couverts par l'AMG2. Pour les bénéficiaires du TMP/AMG1, la proportion des bénéficiaires ayant atteint un niveau d'éducation secondaire enregistre un niveau plus faible de seulement 7,7%.

Tableau 16 : Répartition de la population AMEN Social par niveau d'éducation et par type de bénéfice en 2023

Niveau d'éducation	AMG2 (%)	Autres (%)	TMP/AMG1 (%)	Total (%)
Néant	24,99	29,56	58,85	41,31
Primaire	49,73	45,37	32,9	41,51
Secondaire	23,34	23,38	7,72	15,93
Supérieur	1,95	1,69	0,53	1,25
Total	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

Les ménages AMEN Social sont majoritairement sans emploi, des ouvriers non-agricoles ou inactifs. L'examen de la répartition des ménages par type de prestations d'assistance sociale et par catégorie socioprofessionnelle révèle que le TMP/AMG1 couvre particulièrement les ménages dont le principal bénéficiaire est sans activité avec un pourcentage de 61% inactifs et 18,1% chômeurs.

En ce qui concerne l'AMG2, le programme couvre particulièrement les ménages soutenus par des personnes qui travaillent en tant qu'ouvriers non agricoles, soit plus que la moitié des bénéficiaires de l'AMG2 (57,6%), ainsi ceux qui sont inactifs ou chômeurs avec une proportion de 14,9% et 10,7%, respectivement.

Pour la catégorie « Autres », la majorité est inactive avec une proportion de 48,7% (autres inactifs, chômeurs et retraités) et 31,7% dans ce groupe sont des ouvriers non agricoles.

Pour conclure, en ce qui concerne la répartition des bénéficiaires par catégorie socio-professionnelle, la proportion des inactifs dans les deux groupes des TMP/AMG1 et la catégorie « Autres » sont particulièrement importantes (61% TMP/AMG1, 32,3% « Autres »). Cette proportion est moins importante chez les bénéficiaires de l'AMG2 et s'élève à 25,8%. En revanche, les bénéficiaires de l'AMG2 sont principalement des ouvriers non agricoles avec un pourcentage de 57,6%, cette catégorie socio-professionnelle ne représente que 15,4% pour les bénéficiaires des TMP/AMG1 et 31,7% de la catégorie « Autres ».

Tableau 17 : Répartition de la population AMEN Social par type de bénéfice et par catégorie socio-professionnelle en 2023

Catégories socio-professionnelles	AMG2 (%)	Autres (%)	TMP/AMG1 (%)	Total (%)
Artisans et indépendants des petits métiers dans l'industrie, commerce et services	1,4	1,1	0,3	0,8
Patrons des petits métiers dans l'industrie, commerce et services	0,1	0,1	0,0	0,1
Autres employés	12,7	17,3	4,1	9,3
Autres inactifs	14,9	32,3	61,0	37,9
Cadres et professions libérales supérieurs	0,1	0,0	0,0	0,1
Cadres et professions libérales moyens	0,1	0,0	0,0	0,1
Chômeurs	10,7	15,2	18,1	14,7
Exploitants agricoles	1,4	0,7	0,5	0,9
Ouvriers agricoles	0,7	0,3	0,3	0,5
Ouvriers non agricoles	57,6	31,7	15,4	35,3
Retraités	0,2	1,3	0,4	0,4
Total	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

3.4. Les programmes de protection sociale et le Programme AMEN Social pour lutter contre la pauvreté

Messages clés :

- Les différents programmes de protection sociale (contributif et non contributif) couvrent environ les trois quarts de la population ;
- Près de 15,4% de la population est non couverte par le système de protection sociale, et 8,4% est de statut inconnu ;
- 40,6% des bénéficiaires de l'AMG1 appartiennent au premier quintile (20% les plus pauvres de la population) contre 5,8% au quintile le plus riche ;
- 36,6% des bénéficiaires de l'AMG2 appartiennent au premier quintile (20% les plus pauvres de la population) contre 8,3% au quintile le plus riche ;
- La population du milieu rural bénéficie d'une couverture plus élevée dans les programmes d'assistance médicale que le milieu urbain
- Près d'un cinquième des extrêmement pauvres et un quart des pauvres demeurent sans aucune couverture ;
- Un tiers des assurés de l'assurance maladie appartient aux deux quintiles les plus pauvres.

Après avoir analysé, dans les sections précédentes, certaines des caractéristiques sociodémographiques des ménages vivant en dessous (ou juste au-dessus) du seuil de pauvreté, nous examinons maintenant la couverture des programmes de protection sociale des catégories de population les plus vulnérables et les plus touchées par la pauvreté.

En se référant aux données de l'INS, une majorité de la population tunisienne est couverte contre les risques de santé par l'assurance maladie mais près d'un quart de la population est non-couverte ou non-déclarée. La répartition de la couverture de la population par les différents programmes sociaux montre que plus de la moitié, 57,7%, de la population tunisienne, soit 6,787 millions, est couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), puis 13,1% (1,541 millions) par l'AMG2 et 5,3% par l'AMG1, soit 623,5 mille personnes. Le tableau 18 indique bien que les différents programmes couvrent 76,2% de la population. Le reste de la population est composée des non couverts (15,4%) et des non déclarés (8,4%).

Etant donné le caractère ciblé des régimes non contributifs, le taux de couverture diminue en fonction du niveau de vie. Le taux de couverture du programme AMG1 s'élève à 12,5% pour le premier décile, et décroît ensuite pour atteindre moins de 1% pour le dernier décile (le mieux nanti). La même remarque s'applique au programme AMG2 qui couvre 26% de la population du premier décile contre 4,7% pour le dernier décile. Naturellement, la tendance s'inverse lorsque nous considérons la couverture de la CNAM. Près de 77,9% de la population du décile 10 est couverte par ce régime contre 30% du premier décile.

Le principal défi réside dans la généralisation de la couverture de protection sociale auprès des populations pauvres et la réduction des fuites de couverture des déciles les plus aisés. **Près de 26% des extrêmement pauvres et 21% des pauvres demeurent sans aucune couverture.** A cela s'ajoute une proportion de 7% de ces deux groupes qui reste non déclarée. Parallèlement, plusieurs groupes aisés continuent de bénéficier du régime non contributif. A titre d'exemple, près de 1% de la population du dernier décile bénéficie du programme AMG1 et 5% de cette même population bénéficie du programme AMG2.

¹⁸ Ménages ne déclarant pas leur statut de protection sociale lors de l'ENBCNVM

Par ailleurs, la population du milieu rural, qui est en moyenne plus pauvre que celle du milieu urbain, bénéficie d'une couverture plus élevée aux programmes d'assistance médicale que le milieu urbain, soit respectivement de 8,2% et 3,9% pour l'AMG1 et de 20,2% et 9,8% pour l'AMG2.

La répartition de la population par types de couverture montre que 37,6% des pauvres sont inscrits à la CNAM, 23,6% à l'AMG2 et 10,3% à l'AMG1. Par ailleurs, 62,2% des non-pauvres sont bénéficiaires de la CNAM, 10,9% de l'AMG2 et 4,2% de l'AMG1

L'ensemble de détails de la couverture des différents groupes de la population est présenté dans le tableau 18. Dans le tableau 19, nous exposons la distribution des actuels bénéficiaires des différents programmes selon le niveau de vie et le milieu de résidence.

Tableau 18 : Taux de couverture des différents programmes de protection sociale en 2021

	Total	Déciles de consommation										Statut de pauvreté			Milieu de résidence	
		D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	Extrêmement pauvre	Pauvre	Non pauvre	Urbain	Rural
AMG1	5,3	12,5	9,1	8,3	5,2	5,1	4,2	3,0	2,5	2,1	0,9	14,3	10,3	4,2	3,9	8,2
AMG2	13,1	26,0	22,2	16,4	14,5	12,5	10,9	10,2	7,8	6,3	4,7	27,4	23,6	10,9	9,8	20,2
CNAM	57,7	30,2	40,7	50,7	54,6	58,3	59,9	65,2	67,1	72,9	77,9	24,8	37,6	62,2	64,6	43,2
Non couvert	15,4	24,2	20,4	17,5	17,1	15,7	15,3	12,9	12,9	9,7	7,9	26,1	21,3	14,0	13,6	19,0
Non déclaré	8,4	7,1	7,7	7,2	8,5	8,3	9,7	8,6	9,6	8,9	8,6	7,3	7,1	8,7	8,0	9,4

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Tableau 19 : Distribution des bénéficiaires selon le niveau de vie en 2021

	Total	Déciles de consommation										Statut de pauvreté			Milieu de résidence	
		D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	Extrêmement pauvre	Pauvre	Non pauvre	Urbain	Rural
AMG1	100	23,6	17,1	15,6	9,8	9,6	8,0	5,7	4,8	4,0	1,8	7,8	26,8	65,5	50,2	49,8
AMG2	100	19,8	16,8	12,5	11,0	9,5	8,3	7,8	5,9	4,8	3,5	6,0	24,7	69,4	50,8	49,2
CNAM	100	5,2	7,0	8,8	9,5	10,1	10,4	11,3	11,6	12,6	13,5	1,2	8,9	89,8	76,0	24,0
Non couvert	100	15,7	13,3	11,4	11,1	10,2	10,0	8,4	8,4	6,3	5,2	4,9	19,0	76,1	60,3	39,7
Non déclaré	100	8,4	9,1	8,5	10,1	9,9	11,4	10,2	11,4	10,6	10,2	2,5	11,5	86,0	64,4	35,6

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

La majorité des bénéficiaires du programme AMEN Social appartiennent aux quatre premiers déciles de la population. La distribution de bénéficiaires des programmes de protections sociales selon leurs niveaux de vie nous indique que les bénéficiaires du programme AMG1 sont issus des quatre premiers déciles, à hauteur de 66%, contre 5,8% pour les deux déciles les plus élevés. Pour les bénéficiaires AMG1, 7,8% d'entre eux sont extrêmement pauvres, 26,8% sont en dessous de la ligne de pauvreté, alors que près des deux tiers sont considérés non-pauvres.

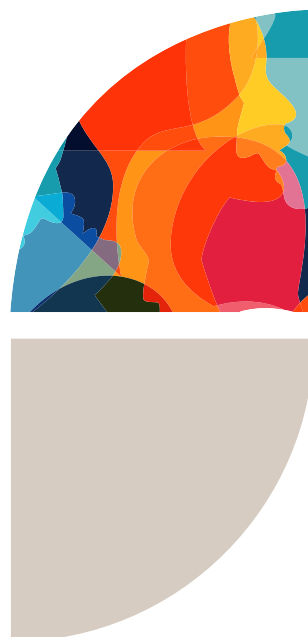
La distribution selon le bien-être monétaire des bénéficiaires de la carte des soins à tarifs réduits (AMG2) montre qu'un peu plus d'un tiers (36,6%) est issu du premier quintile, contre 13,7% et 8,4% du quatrième et du dernier quintile. Les bénéficiaires de la carte AMG2 sont de l'ordre de 6% à vivre dans la pauvreté extrême, 25% sont pauvres et 69,4% sont non-pauvres.

Parmi les bénéficiaires des services de la CNAM, 33% sont issus des deux quintiles les plus pauvres. 30,5% des bénéficiaires des services de la CNAM appartiennent aux deux premiers quintiles, alors que 49% d'entre eux appartiennent aux deux derniers quintiles. Parmi les assurés de la CNAM, les non pauvres sont de l'ordre de 90% alors que les assurés de pauvreté extrême sont de l'ordre de 1,2%, ce qui est largement inférieur aux autres programmes.

Une grande partie de la population sans couverture d'assurance maladie est pauvre. La distribution des non-couverts est presque similaire à celle des bénéficiaires de l'AMG2 avec une proportion de ménages pauvres assez élevée et une distribution au profit des deux premiers quintiles.

LA PAUVRETÉ DES ENFANTS

4



4. La pauvreté des enfants

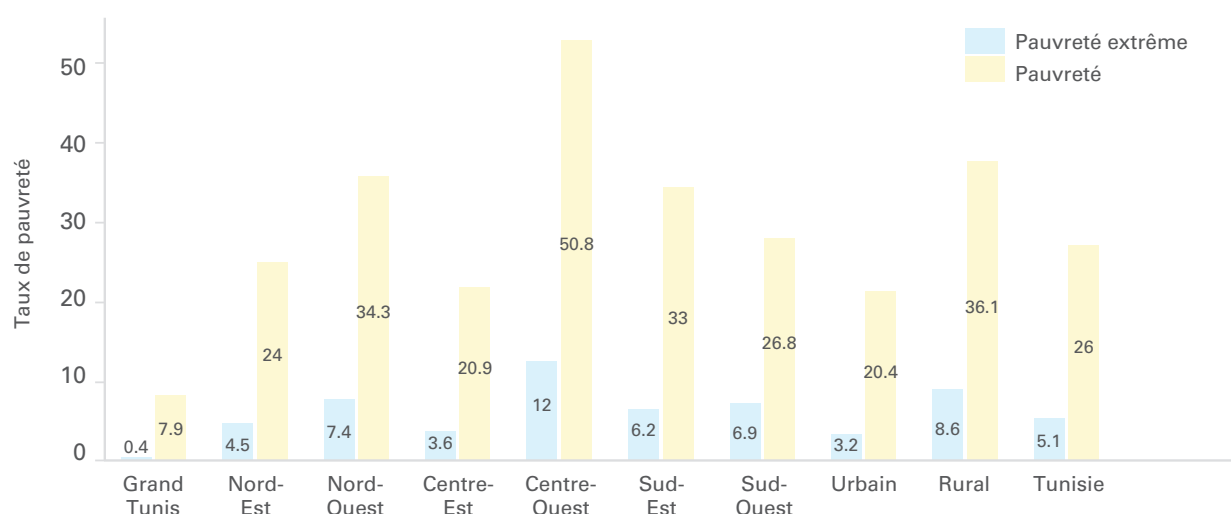
Messages clés :

- Forte incidence de la pauvreté infantile en Tunisie : parmi les 3,2 millions d'enfants de moins de 18 ans (27,2% de population tunisienne), 826 000 (26%) vivent au-dessous du seuil de pauvreté ;
- La région du Centre-Ouest affiche l'incidence de la pauvreté infantile la plus élevée, soit 50,8%, représentant ainsi près du tiers des effectifs des enfants pauvres en Tunisie ;
- Près de la moitié des enfants pauvres vivent en milieu rural ;
- L'éducation et la profession du chef du ménage influencent la pauvreté des enfants parmi les ménages dirigés par un chef :
 - Sans instruction, près de la moitié des enfants sont pauvres (47,1%).
 - Chômeur, 52% d'enfants pauvres ;
 - Ouvrier agricole, 44,6% d'enfants pauvres ;
 - Inactif, 42,7% d'enfants pauvres.

La présente partie analyse la pauvreté des enfants selon l'approche monétaire. Cette analyse est importante pour la Tunisie qui a ratifié depuis 1995 la Convention des Droits de l'Enfant, afin d'évaluer l'ampleur de la pauvreté, suivre les progrès réalisés en termes de la cible 1.2 des ODD, et enfin renseigner les décideurs pour mettre en place des politiques publiques visant à renforcer l'accumulation de capital humain de cette tranche de la population qui représente 27,2% de la population du pays (INS, 2021).

Les enfants sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les adultes et même les personnes âgées¹⁹. En Tunisie, la population des enfants de moins de 18 ans s'élève à 3,2 millions, soit 27,2% de la population. Les résultats présentés dans les figures 10 et 11 montrent que le taux de pauvreté des enfants à l'échelle nationale est estimé à 26%. Cela signifie que le nombre d'enfants pauvres est de l'ordre de 826,3 mille. Les enfants qui vivent dans l'extrême pauvreté est de l'ordre de 162 mille, soit 5,1% de la population infantile.

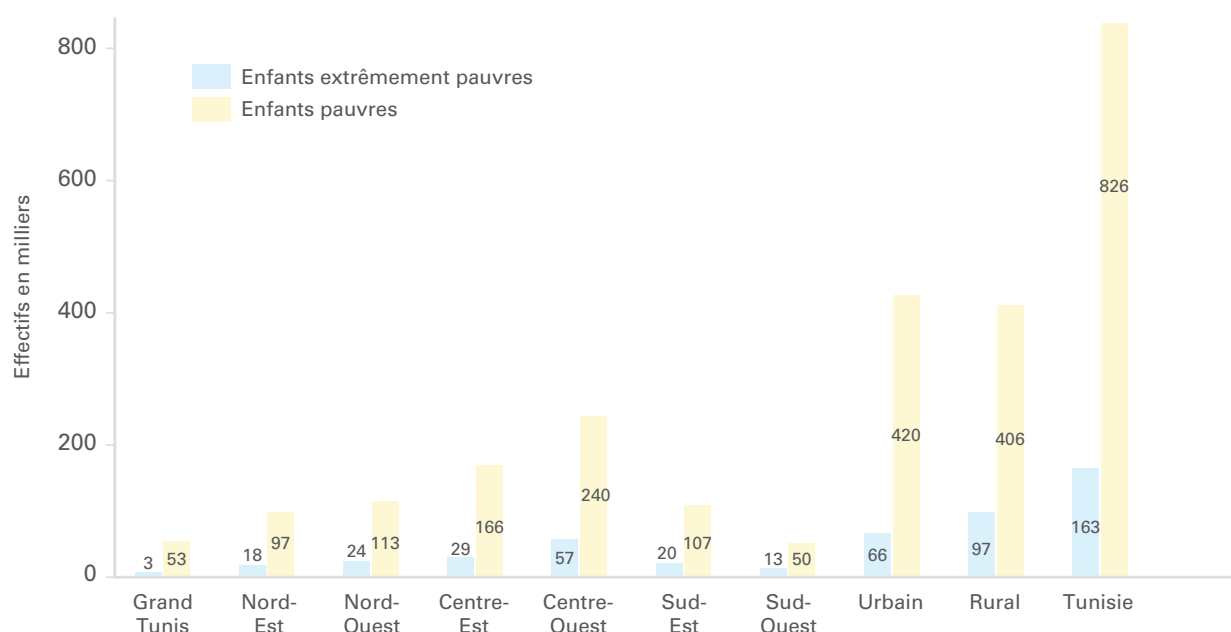
Figure 10 : Incidence de la pauvreté des enfants par région et milieu de résidence en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

¹⁹ Un enfant est considéré comme pauvre s'il réside dans un ménage dont le niveau de consommation par tête est inférieur au seuil de pauvreté

Figure 11 : Effectif (en millier) de la population infantile pauvre par région et milieu de résidence en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Comme indiqué dans la figure 11, l'analyse régionale de la pauvreté infantile montre une concentration de ces derniers au niveau de la région du Centre-Ouest avec une incidence de pauvreté de l'ordre de 50,8% et une pauvreté extrême de 12%. Au niveau de cette région, la population infantile représente 14,9% de l'ensemble de la population totale, soit 472,8 mille enfants, dont 240,2 mille pauvres et 56,5 mille extrêmement pauvres. La contribution de cette région à la pauvreté totale des enfants s'élève à 29%. La deuxième forte concentration des enfants pauvres se trouve dans la région du Centre-Est avec 166 mille pauvres, soit une contribution de 20% à la pauvreté totale.

L'analyse par milieu montre que la pauvreté des enfants, comme celle des adultes, est un phénomène principalement rural. En effet 36,1% des enfants du milieu rural sont pauvres, ce qui nous donne un effectif de l'ordre de 405,62 mille enfants pauvres, alors qu'en milieu urbain le taux de pauvreté infantile est de 20,4%, soit un effectif des enfants pauvres de 419,97 mille. Bien que la part de la population des enfants en milieu urbain représente les deux tiers de l'ensemble de la population infantile, l'effectif des enfants pauvres est presque égal pour les deux milieux.

Tableau 20 : Décomposition de la pauvreté des enfants et par région

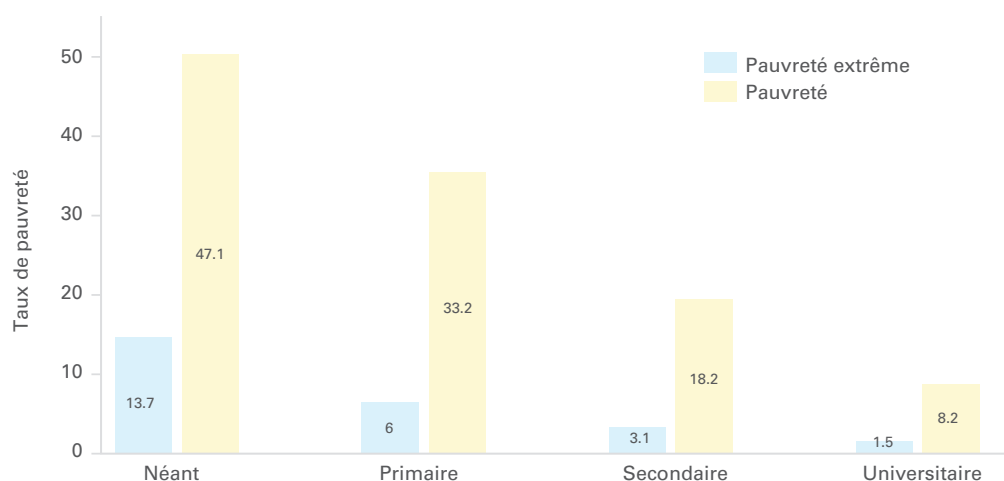
Région	Part dans la population en %	Taux de pauvreté en %	Contribution absolue	Contribution relative	Indice de Priorité	Déficit de pauvreté en %	Contribution absolue	Contribution relative	Indice de Priorité	Extrême pauvreté en %	Contribution absolue	Contribution relative	Indice de Priorité
Grand Tunis	21,1	7,9	1,7	6,4	0,3	1,5	0,3	4,6	0,2	0,4	0,1	1,5	0,1
Nord Est	12,7	24	3,1	11,8	0,9	5,7	0,7	11	0,9	4,5	0,6	11,3	0,9
Nord-Ouest	10,4	34,3	3,5	13,7	1,3	8,6	0,9	13,5	1,3	7,4	0,8	14,9	1,4
Centre Est	24,9	20,9	5,2	20,1	0,8	5	1,2	18,8	0,8	3,6	0,9	17,3	0,7
Centre Ouest	14,8	50,8	7,5	29	2,0	14,4	2,1	32,3	2,2	12	1,8	34,8	2,4
Sud Est	10,2	33	3,3	12,9	1,3	8,1	0,8	12,5	1,2	6,2	0,6	12,2	1,2
Sud-ouest	5,9	26,8	1,6	6,1	1,0	8,1	0,5	7,2	1,2	6,9	0,4	8,0	1,4
Population Totale	100	25,9	25,9	100	1,0	6,6	6,6	100	1,0	5,1	5,1	100	1,0

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Le profil de la pauvreté infantile en Tunisie est marqué par diverses tendances, influencées par la dimension géographique. En effet, le tableau 20 fournit une ventilation géographique de la pauvreté en Tunisie par région de résidence, et leurs contributions respectives à la pauvreté. Près de 30% de la population infantile pauvre soit un effectif de 240 mille réside dans le Centre-Ouest contre une deuxième forte concentration des enfants pauvres se trouve dans la région du Centre-Est avec 166 mille pauvres, soit une contribution de 20% à la pauvreté infantile totale.

La principale leçon tirée de l'ensemble des résultats précédents est que **la région du Centre-Ouest présente une contribution à la pauvreté infantile plus importante que son poids démographique.**

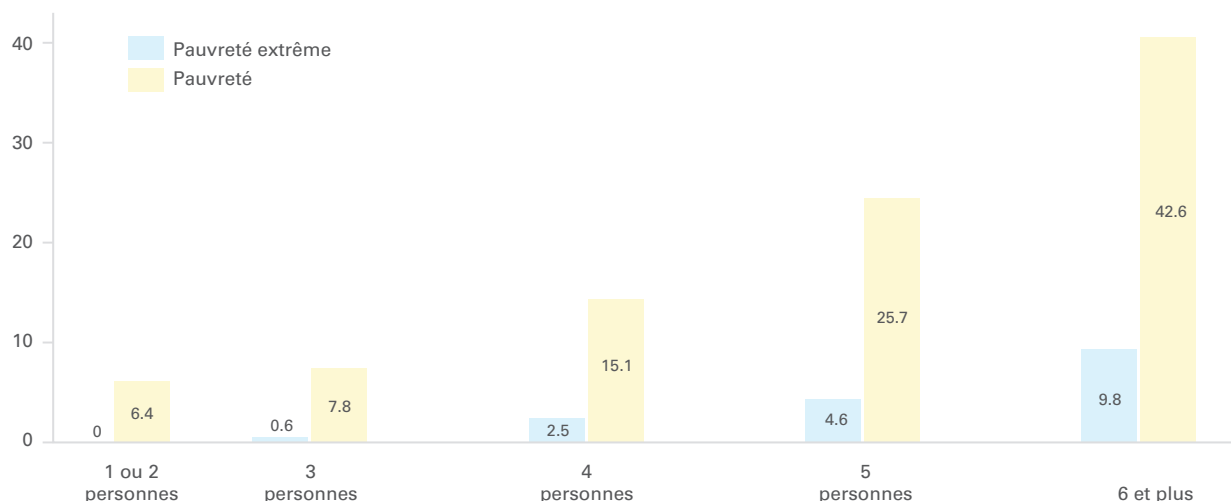
Figure 12 : Incidence de la pauvreté infantile selon le niveau d'instruction du chef du ménage en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

En tenant compte du niveau d’instruction du chef de ménage, la pauvreté des enfants suit la même tendance que la pauvreté au niveau national, mais avec une certaine disparité (Figure 12). En effet, la plupart des enfants pauvres (47,1%) appartiennent à un ménage dont le chef du ménage est sans instruction.

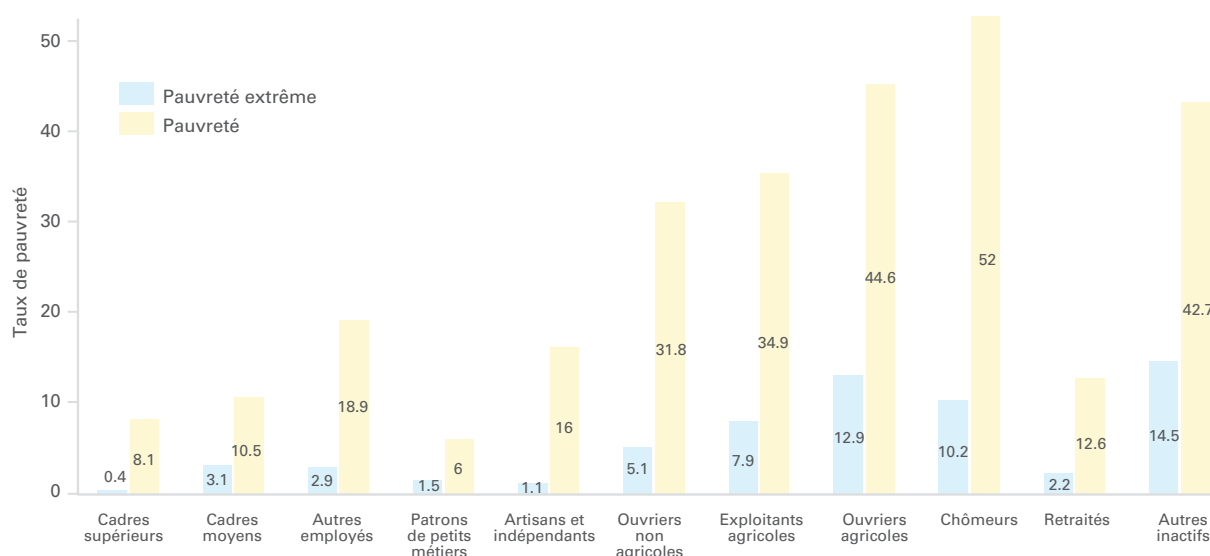
Figure 13 : Incidence de la pauvreté des enfants selon la taille du ménage en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l’ENBCNVM 2021

Des disparités régionales importantes sont observées dans la prévalence de la pauvreté selon la structure démographique du ménage. En effet, les familles nombreuses sont les plus exposées à la pauvreté des enfants avec un taux de 42,6% contre 6,4% pour les ménages composés d’une ou deux personnes. Dans ce dernier type de ménage, la pauvreté extrême est quasi inexistante contre 9,8% pour les ménages composés de 6 personnes ou plus (voir figure 13).

Figure 14 : Incidence de la pauvreté des enfants selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage en 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l’ENBCNVM 2021

Les résultats de la figure 14 montrent que la distribution de la pauvreté des enfants selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage est comparable à celle de l'ensemble de la population. La pauvreté des enfants la plus élevée est observée parmi les ménages dont le chef de famille est au chômage, un ouvrier agricole ou lorsqu'il est inactif, avec une incidence de l'ordre de respectivement 52%, 44,6% et de 42,7%.

4.1. Protection sociale des enfants en situation de pauvreté selon le registre AMEN Social

Afin d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté et des risques associés sur le développement des enfants, en soutenant l'accumulation du capital humain et en réduisant les inégalités dès le plus jeune âge, l'allocation enfants a été mise en place pour les enfants de 0 à 5 ans appartenant à des ménages pauvres et à revenu limité vulnérables du Programme AMEN Social²⁰. Cette catégorie de la population à revenu limité est très vulnérable aux chocs, notamment à l'impact des crises.

Avant l'institutionnalisation, en janvier 2022, de l'allocation pour les enfants de 0-5 ans, seuls les ménages avec enfants scolarisés bénéficiaient de transferts monétaires à l'occasion de la rentrée scolaire et universitaire et des transferts monétaires aux enfants issus de familles bénéficiant du TMP/AMG1 (10 DT /enfant/mois et 20 DT /mois/enfant porteur de handicap) étaient en place. Actuellement, le transfert

Profils des enfants pauvres dans le registre AMEN Social

La répartition des bénéficiaires par nombre d'enfant âgé de moins de 6 ans, montre que la majorité écrasante des bénéficiaires, dans les trois groupes, n'a pas d'enfant âgé de moins de 6 ans, soit une proportion de 88,4%, 82,1% et 68%, respectivement, pour les bénéficiaires du TMP/AMG1, les non bénéficiaires et les bénéficiaires couverts par l'AMG2.

mensuel de l'allocation enfant de 0-5 ans (30 DT/ enfant) est alloué aux ménages bénéficiaires du TMP/AMG1 et des bénéficiaires de l'AMG2 et des individus sans couverture au titre de l'allocation des enfants de moins de 6 ans.

Comme dans la section précédente, nous pouvons voir la répartition des familles avec enfants inscrites au programme AMEN : la proportion des bénéficiaires ayant au maximum deux enfants âgés de moins de 6 ans représente presque un

tiers des bénéficiaires de l'AMG2, 17% dans le groupe des non bénéficiaires et seulement 11% pour les bénéficiaires du TMP/AMG1.

Tableau 21 : Répartition de la population AMEN Social par nombre d'enfant moins de 6 ans et par type de prestation en 2023

Nombre d'enfants moins de 6 ans	AMG2 (%)	Autres (%)	TMP/AMG1 (%)	Total (%)
0	68,07	82,13	88,38	79,03
1	19,29	11,25	7,94	13,15
2	10,38	5,67	3,12	6,49
3 et plus	2,25	0,96	0,56	1,33
TOTAL	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

²⁰ Décret-loi n° 2022-8 du 31 janvier 2022, complétant la loi organique n° 2019-10 du 30 janvier 2019, relative à la création du programme « AMEN SOCIAL ».

La proportion des bénéficiaires ayant dans leur ménage des enfants âgés entre 6 et 17 ans ne dépasse pas la moitié des bénéficiaires des TMP/AMG1 et des « Autres », avec un pourcentage de 42% et 45.5%, respectivement. Cette proportion s'élève à 57,4% pour les bénéficiaires couverts par l'AMG2.

Le nombre d'enfants âgés entre 6 et 17 ans résidant dans la plupart des ménages des bénéficiaires de trois groupes est de deux au maximum.

Tableau 22 : Répartition de la population AMEN Social par nombre d'enfants âgés entre 6 et 18 ans et par type de couverture en 2023

Nombre d'enfants 6-17 ans	AMG2 (%)	Autres (%)	TMP/AMG1 (%)	Total (%)
0	42,53	54,46	58,22	51,07
1	19,79	15,09	13,76	16,54
2	21,07	17,13	13,58	17,18
3	11,95	9,15	8,91	10,18
4 et plus	4,65	4,17	5,53	5,04
TOTAL	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs à partir des données AMEN Social (2023)

Pour en venir aux données de l'ENBCNVM, nous avons reporté dans le tableau 25, les pourcentages d'enfants de moins de 6 ans et de 6 à 17 ans couverts par l'un des programmes de protection sociale et les pourcentages de ceux qui ne sont pas couverts, en tenant compte également de leur statut de pauvreté économique. Comme on peut le voir, la couverture des enfants par les programmes de protection sociale est généralement bonne. Cependant, 20,5% des enfants de moins de 6 ans ne sont toujours pas couverts par les programmes et 26,8% pour les enfants de 6 à 17 ans. De même, si l'on considère les enfants vivant dans la vulnérabilité, le pourcentage d'enfants sans couverture de protection sociale reste plus ou moins le même. Toutefois, lorsque nous considérons les enfants vivant sous le seuil de pauvreté les taux de couverture baissent. Par exemple, 29,5% des enfants de moins de 6 ans vivant dans l'extrême pauvreté ne sont couverts par aucun programme. Ce même taux s'élève à 31,7% pour le groupe d'enfants de 6-17 ans vivant dans un ménage pauvre.

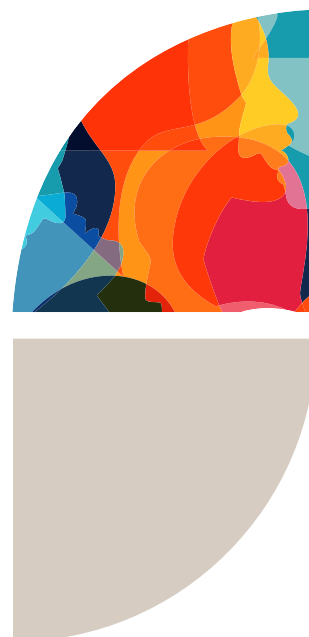
Tableau 23 : Taux de couverture des programmes de protection de l'enfance par groupe d'âge et statut de pauvreté

Type de couverture	Total		Extrêmement pauvre		Pauvre		Vulnérable à la pauvreté	
	0-5 ans	6-17 ans	0-5 ans	6-17 ans	0-5 ans	6-17 ans	0-5 ans	6-17 ans
AMG1	4,4	2,5	12,5	8,3	8,9	5,7	7,3	1,9
AMG2	12,6	17,4	29,2	31,9	24,1	29,5	17,3	25,9
CNAM	62,5	53,3	28,9	21,4	41,0	33,1	50,6	46,5
Sans couverture ou non déclaré	20,5	26,8	29,5	38,5	26,0	31,7	24,8	25,7

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

ANALYSE MULTIVARIÉE DES DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ

5



5. Analyse multivariée des déterminants de la pauvreté

Messages clés :

- L'analyse multivariée confirme le rôle essentiel de l'éducation, indiquant que les ménages dirigés par des individus ayant un niveau d'éducation élevé sont moins exposés aux risques de pauvreté ou d'extrême pauvreté.
- La catégorie socio-professionnelle du chef de ménage influence de manière significative la probabilité de pauvreté. Les chefs d'entreprise et les retraités sont moins exposés aux risques de pauvreté, tandis que les ménages dirigés par des employés sont plus susceptibles d'être en dessous du seuil de pauvreté.
- L'âge du chef de ménage, la composition de la famille et le nombre d'enfants apparaissent comme des déterminants cruciaux de la pauvreté. Les familles avec enfants, qu'il s'agisse de couples ou d'adultes seuls, sont plus exposés aux risques de pauvreté.

Dans cette section, nous nous basons sur une analyse multivariée²¹ pour étudier les déterminants de la pauvreté en Tunisie.

Le tableau 24 présente l'impact marginal sur la probabilité d'être pauvre. Plus précisément, nous considérons trois statuts possibles : (i) être extrêmement pauvre, (ii) être pauvre, (iii) être vulnérable (vivant entre 100 et 120% du seuil de pauvreté). Pour mettre en évidence la robustesse des résultats, nous avons estimé, pour chacun des statuts considérés, deux spécifications. La première se fonde sur un ensemble de variables explicatives, et à la seconde seront ajoutés la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, la composition du ménage et le niveau d'éducation du chef de ménage en tant que variables de contrôle.

L'analyse met en évidence le fait que les effets marginaux des différentes variables pour les trois variables dépendantes présentent des effets similaires en termes de significativité et de signe de variation pour la majorité des variables. Ainsi, les résultats corroborent les différentes observations soulignées lors de l'analyse des profils descriptifs de la population pauvre en Tunisie.

L'analyse souligne que l'âge du chef de ménage a un effet négatif sur la probabilité d'être en dessous du seuil de pauvreté ; un an additionnel dans l'âge de chef du ménage est associé à 0,1 % de probabilité en moins d'être sous le seuil de pauvreté, ce qui est cohérent avec ce que nous avons vu dans les descriptions précédentes. Plus le ratio de dépendance (défini comme le rapport entre le nombre d'enfants de moins de 15 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans divisé par le nombre d'individus dans un ménage) est élevé, plus la probabilité d'être en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté est élevée.

En outre, la composition du ménage a un impact sur la probabilité de vivre dans la pauvreté. Les familles avec enfants (tant les couples avec enfants que les adultes seuls avec enfants) sont plus susceptibles

²¹ Les régressions présentées ici, ainsi que celles de l'annexe, sont des régressions probit dans lesquelles la variable indépendante est une variable dichotomique indiquant si le ménage se situe au-dessus ou au-dessous du seuil de pauvreté globale/seuil d'extrême pauvreté.

d'être pauvres que la catégorie de référence, qui dans ce cas est celle des couples sans enfants. Par exemple, un couple avec enfants a 13,4% plus de chance d'être sous le seuil de pauvreté qu'un couple sans enfants. En revanche, d'autres formes de familles (telles que les familles intergénérationnelles) sont moins susceptibles de se trouver sous le seuil de pauvreté. Ce résultat est également valable si l'on considère l'extrême pauvreté et les personnes vulnérables à la pauvreté.

L'analyse multivariée confirme le rôle essentiel du niveau d'éducation du chef de ménage. En effet, les ménages dont le chef possède un niveau d'éducation secondaire ou supérieur sont moins susceptibles d'être en dessous du seuil de pauvreté (ou en situation d'extrême pauvreté ou de vulnérabilité) que les ménages dont le chef n'ayant aucun niveau d'éducation, avec un effet marginal de respectivement 7% et 11,3%.

La catégorie socio-professionnelle du chef de ménage présente des effets significatifs sur sa probabilité d'être pauvre/vulnérable en induisant une réduction de ces probabilités s'il est retraité, employeur ou indépendant. Les ménages dont le chef est entrepreneur ou retraité sont moins susceptibles de vivre dans la pauvreté que ceux dont le chef est ouvrier agricole. En revanche, les ménages dirigés par des salariés sont 2,7% plus susceptibles d'être en dessous du seuil de pauvreté.

Enfin, la probabilité d'être pauvre augmente considérablement selon la région de résidence. Ainsi, pour un ménage résidant au Centre-Ouest, la probabilité d'être pauvre augmente de 22,5%, alors que celle d'être vulnérable augmente de 5,2% et celle d'être extrêmement pauvre est de 3,4%, par rapport aux ménages de la région du Grand-Tunis. Cette même augmentation du risque d'être pauvre, vulnérable ou extrêmement pauvre est observable auprès des ménages résidant au Nord-Est, Nord-Ouest et Sud-Est. Cependant, un ménage résidant au Sud-Ouest voit sa probabilité d'être, soit pauvre soit vulnérable, augmenter de 8,2% et 3,9% respectivement. En revanche, un coefficient qui ne reste pas stable dans les différentes spécifications est celui du milieu, qui passe de négatif à positif dans certains cas.

Tableau 24 : Résultats de régressions probit du statut vis-à-vis de la pauvreté et de la vulnérabilité. Effets marginaux.

Variables explicatives	(1) Pauvreté	(2) Pauvreté avec co-variables	(3) Pauvreté extrême	(4) Pauvreté extrême avec co-variables	(5) Vulnérabilité	(6) Vulnérabilité avec co-variables
Caractéristiques socio-démographiques						
Age du chef du ménage	-0.004*** (0.000)	-0.001** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000 (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000 (0.000)
Ratio de dépendance	0.013*** (0.002)	0.014*** (0.003)	0.003** (0.001)	0.003*** (0.001)	0.000 (0.002)	0.000 (0.002)
Taux de féminisation	0.031*** (0.007)	0.028*** (0.007)	0.004 (0.003)	0.004 (0.003)	-0.002 (0.004)	0.012* (0.006)
Milieu rural	0.016** (0.007)	-0.015** (0.007)	0.013*** (0.003)	0.006* (0.003)	-0.003 (0.005)	-0.020*** (0.007)
% d'individus lettrés	-0.170*** (0.012)	-0.125*** (0.016)	-0.034*** (0.005)	-0.024*** (0.007)	-0.036*** (0.007)	-0.024 (0.016)
% de personnes atteintes d'une maladie chronique	-0.210*** (0.017)	-0.152*** (0.018)	-0.039*** (0.008)	-0.024** (0.010)	-0.047*** (0.010)	-0.069*** (0.016)

% de personnes actives sur le marché du travail	-0.130*** (0.013)	-0.136*** (0.015)	-0.040*** (0.007)	-0.038*** (0.008)	-0.022*** (0.008)	-0.063*** (0.014)
Niveau instruction du chef du ménage : niveau primaire		0.012 (0.015)		-0.001 (0.007)		-0.008 (0.013)
Niveau instruction du chef du ménage : niveau secondaire		-0.070*** (0.016)		-0.015** (0.007)		-0.038*** (0.015)
Niveau instruction du chef du ménage : niveau supérieur		-0.113*** (0.017)		-0.027*** (0.007)		-0.078*** (0.016)
Structure familiale						
Couple avec enfants		0.134*** (0.009)		0.034*** (0.004)		0.058*** (0.009)
Parent seul avec enfants		0.073*** (0.018)		0.023*** (0.009)		0.038** (0.017)
Autres		-0.029*** (0.009)		-0.004* (0.002)		-0.023*** (0.008)
Occupation						
Salariés		0.027** (0.013)		-0.002 (0.005)		0.008 (0.012)
Employeur ou indépendant		-0.048*** (0.012)		-0.019*** (0.005)		-0.031*** (0.012)
Retraité		-0.077*** (0.014)		-0.020*** (0.006)		-0.044*** (0.014)
Chômeur/inactif		0.036** (0.015)		0.005 (0.007)		-0.012 (0.014)
Variables régionales						
Nord-Est	0.106*** (0.011)	0.101*** (0.010)	0.024*** (0.005)	0.024*** (0.005)	0.034*** (0.007)	0.055*** (0.011)
Nord-Ouest	0.138*** (0.011)	0.124*** (0.011)	0.029*** (0.005)	0.027*** (0.005)	0.040*** (0.008)	0.049*** (0.010)
Centre-Est	0.079*** (0.010)	0.064*** (0.010)	0.015*** (0.005)	0.012*** (0.004)	0.011* (0.006)	0.014 (0.010)
Centre-Ouest	0.242*** (0.013)	0.225*** (0.013)	0.036*** (0.005)	0.034*** (0.005)	0.037*** (0.007)	0.052*** (0.011)
Sud-Est	0.153*** (0.013)	0.129*** (0.012)	0.031*** (0.006)	0.029*** (0.006)	0.021*** (0.007)	0.026*** (0.010)
Sud-ouest	0.094*** (0.014)	0.082*** (0.013)	0.003 (0.003)	0.003 (0.004)	0.026*** (0.009)	0.039*** (0.013)
Observations	14,572	14,363	14,572	13,585	14,572	14,363 ²²

Note : * p<0.1, ** p<0.05, ***p<0.01. Erreurs standard robustes entre parenthèses.

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Note : L'individu de référence dans cette régression est un ménage sans enfant résidant en milieu urbain du Grand-Tunis et dont le chef est un ouvrier sans instruction

²² Ce tableau présente les effets marginaux sur la probabilité d'être en situation d'extrême pauvreté, de pauvreté et de vulnérabilité selon le S2 (seuil de pauvreté 120%)

En outre, nous avons effectué la même analyse en divisant l'échantillon traité en deux sous-échantillons différents : les ménages avec enfants et les ménages sans enfants. Les résultats sont présentés dans le Tableau A3 de l'annexe D. De nombreux coefficients restent relativement inchangés, mais certains méritent un commentaire supplémentaire : le ratio de dépendance dans la colonne 1 (celle des ménages avec enfants) a un signe positif et significatif, alors que dans la colonne 2 il devient négatif, indiquant probablement que la "composante" qui pèse le plus lourd dans l'augmentation de la probabilité d'être en dessous du seuil de pauvreté est la présence d'enfants plutôt que la 'composante' présence de personnes âgées.

La présence de personnes avec un certain niveau d'éducation joue un rôle important dans les familles avec enfants, alors que ce n'est pas le cas dans les familles sans enfants. En outre, la présence au sein de la famille de personnes souffrant de maladies chroniques, ainsi que de personnes sur le marché du travail, est associée à une probabilité plus faible d'être en dessous du seuil de pauvreté pour les deux sous-échantillons, bien que l'effet semble être moins important pour les ménages avec enfants.

ANALYSE DE LA MOBILITÉ DE LA PAUVRETÉ ENTRE 2015 ET 2021

6



6. Analyse de la mobilité de la pauvreté entre 2015 et 2021

Messages clés :

- Entre 2015 et 2021, près de 14% de la population tunisienne a connu un changement de statut par rapport à la pauvreté, avec :
 - 4,3% sont sortis de la pauvreté ;
 - 9,6% sont tombés dans la pauvreté ;
- Les habitants du Centre-Ouest et du Sud font face à de fortes vulnérabilités liées aux changements de la conjoncture économique ;
- Près de la moitié de la population pauvre vit dans la pauvreté chronique et le risque de pauvreté chronique est beaucoup plus important pour les ménages avec enfants.

Dans cette section, nous aborderons un autre aspect de l'analyse à savoir la mobilité de la pauvreté. Ce concept réfère aux changements de statut de l'individu vis-à-vis de la pauvreté et plus particulièrement la mobilité ascendante, traduisant le statut des ménages pauvres qui parviennent à améliorer leurs conditions de vie et se hisser au-dessus du seuil de pauvreté et aussi la mobilité descendante, qui se produit lorsque les ménages non-pauvres se retrouvent en dessous du seuil de pauvreté.

L'analyse de la dynamique de la pauvreté et les facteurs qui sous-tendent la mobilité des revenus est importante pour les décideurs afin de (i) identifier les groupes vulnérables qui sont les plus susceptibles de tomber dans la pauvreté ou d'y rester, (ii) mieux comprendre les facteurs clés de la pauvreté chronique (persistante) et briser le cycle de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, (iii) évaluer l'efficacité des politiques sociales en examinant l'impact des transferts sociaux, les politiques actives de l'emploi sur la capacité des individus à sortir de la pauvreté ou se prémunir d'y tomber, (iv) concevoir de nouvelles politiques sociales favorisant la mobilité sociale ascendante.

Traditionnellement, les données de panel constituent le meilleur outil d'étude de la dynamique de la pauvreté. Ces données sont collectées auprès des mêmes individus ou ménages lors de plusieurs périodes permettant ainsi de suivre leurs trajectoires économiques et leurs mobilités ascendante et descendante. Ces mêmes données permettent également d'analyser les caractéristiques individuelles qui influencent la mobilité. Malheureusement, la non-disponibilité de ce type de données a empêché les analystes de mener des analyses rigoureuses de la mobilité. La collecte des données de panel est souvent coûteuse et comprend plusieurs défis d'ordre logistique et technique pour les instituts de statistique.

Afin de surmonter ce problème, nous nous fondons sur la méthode de construction des panels synthétiques (pseudo-panels) afin d'analyser la dynamique de la pauvreté entre 2015 et 2021. Cette méthode est largement utilisée dans les pays en développement pour pallier la non-disponibilité de données longitudinales. L'idée principale des panels synthétiques est de construire deux ou plusieurs distributions de consommation du ménage qui reflètent l'évolution du niveau de bien-être de groupes d'individus comparables à travers le temps. L'analyse de ces distributions nous permet de construire une matrice de transition qui estime les probabilités de quatre statuts possibles du ménage entre deux instants donnés : **(i)** pauvre-pauvre, **(ii)** pauvre-non-pauvre, **(iii)** non-pauvre-pauvre, **(iv)** non-pauvre-non-pauvre.

Nous présentons dans l'annexe E, pour description informelle, des panels synthétiques et leur technique de construction.²³

Dans notre application, nous avons construit un panel synthétique sur la base des données des enquêtes de consommation (ENBCNV) pour les deux périodes 2015-2021. Dans ce panel, nous avons suivi l'évolution de la consommation des ménages gérés par des individus âgés entre 35 et 55 ans. Le tableau 25 ci-dessous présente la matrice de mobilité ascendante et descendante de la pauvreté basée sur le seuil de pauvreté considéré plus haut.

Tableau 25 : Matrice de mobilité de la population (en %)

	Pauvre 2021	Non-pauvre 2021	Total
Pauvre 2015	9,4	4,3	13,7
Non-pauvre 2015	9,6	76,7	86,3
Total	19,0	81,0	100,0

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNV 2015-2021

Les résultats présentés dans le tableau 25 montrent que près de 14% de la population tunisienne ont connu un changement de situation vis-à-vis de la pauvreté. En effet, 4,3% ont réussi à se hisser au-dessus du seuil de pauvreté, alors que 9,6% sont tombés dans la pauvreté. Ces mouvements expliquent l'augmentation de la pauvreté globale estimée pour l'ensemble de l'échantillon considéré (35-55 ans) à près de 5,3 points de pourcentage.

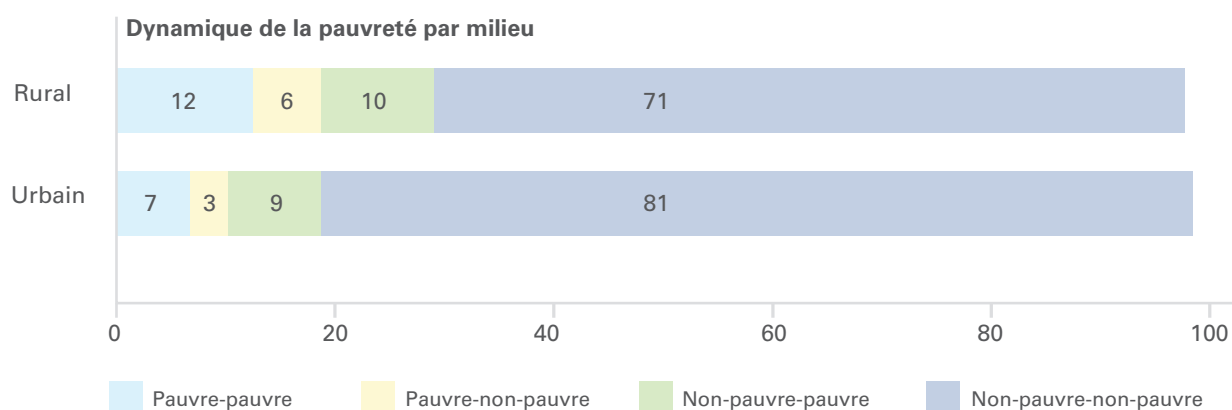
Pour la population pauvre en 2015, près de 31% ont réussi à sortir de la pauvreté. Concernant la population pauvre en 2021, les résultats du tableau 25 montrent que près de la moitié de cette population vit dans une pauvreté chronique, alors que l'autre moitié est tombée dans la pauvreté entre 2015 et 2021 (voir colonne 2 du tableau). Ces résultats donnent une image globale de la dynamique du bien-être de la population considérée. Dans ce qui suit, nous désagrégeons les résultats précédents selon quelques caractéristique clés du ménage.

L'examen de la mobilité par lieu de résidence et par région (figures 15 et 16) montre que le taux de pauvreté chronique est beaucoup plus élevé en milieu rural (12%) et dans la région du Centre-Ouest (19%) suivi par la région du Nord-Ouest (14%). En d'autres termes, ce sont les régions les plus défavorisées qui affichent les taux de pauvreté chronique les plus élevés.

Le taux de mobilité ascendante (passage de la pauvreté à la non-pauvreté) est beaucoup plus important dans les régions rurales et celle du centre et Nord-Ouest. Par ailleurs, la mobilité descendante (passage de non-pauvre à pauvre) est enregistrée dans les régions du Centre-Ouest et du Sud en comparaison avec les autres régions. Ces constats suggéreraient une forte vulnérabilité (sensibilité) de la population de ces régions aux changements de la conjoncture économique (saisons agricoles, évolution du commerce transfrontalier, croissance économique, etc.) en comparaison des autres régions.

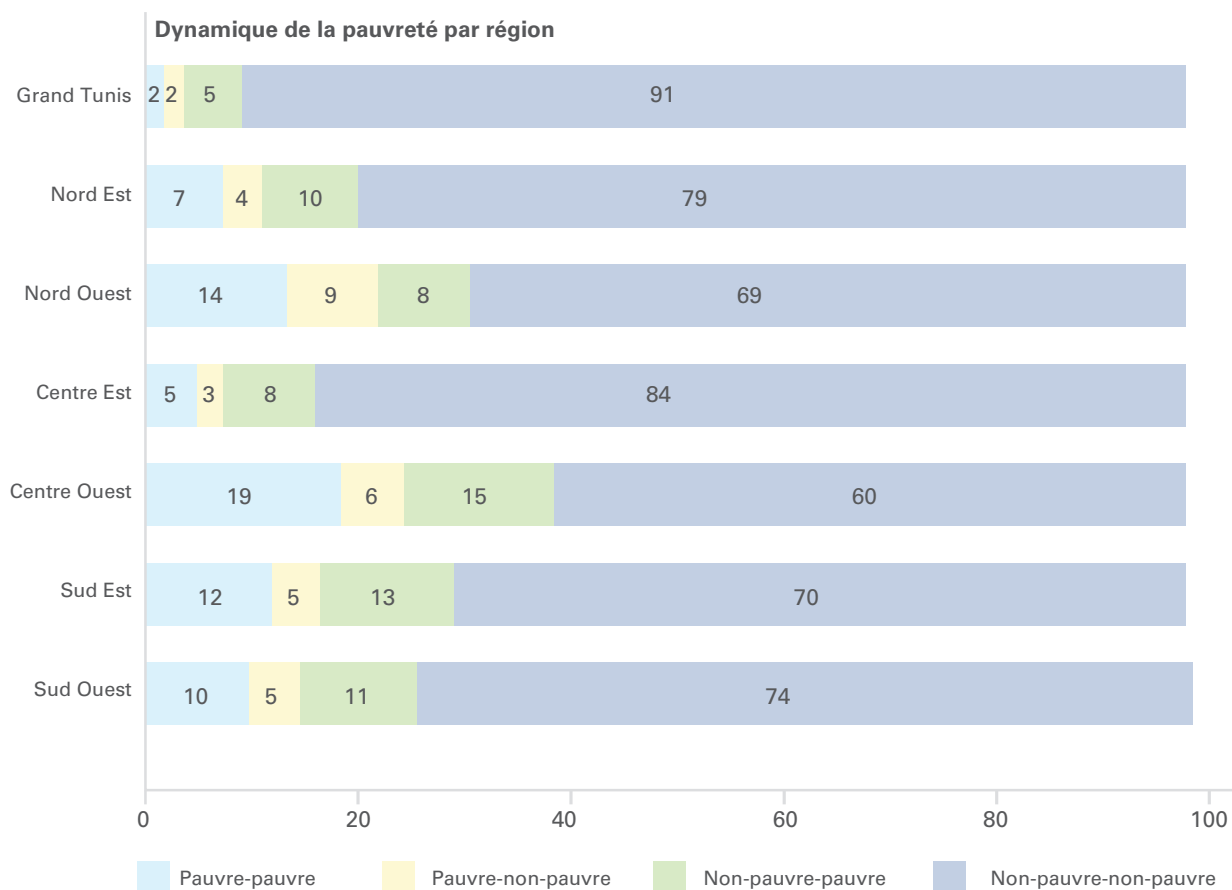
²³ Les détails techniques de la méthode utilisée sont présentés dans le papier récent de Hai-Anh H. Dang, et Peter F. Lanjouw (2023) "Measuring Poverty Dynamics with Synthetic Panels Based on Repeated Cross Sections" Oxford Bulletin of Economics and Statistics, 85, 3

Figure 15 : Mobilité par milieu (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

Figure 16 : Mobilité par région (en %)

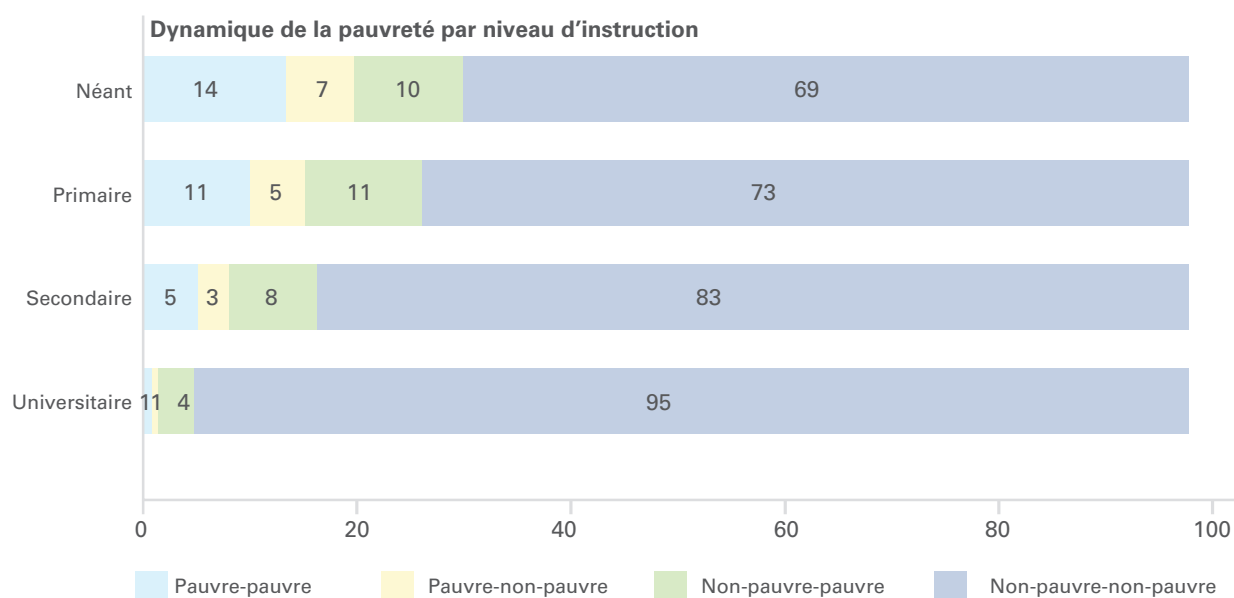


Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

L'examen de la mobilité selon le niveau d'instruction et la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, qui sont par ailleurs intimement liés (figure 16 et 17), montre que la catégorie la moins mobile (non-pauvre au cours des deux périodes) est celle dont le chef du ménage a un niveau d'instruction universitaire (95%) ou travaille en tant que cadre supérieur ou moyen (87 à 82%). Cette stabilité vis-à-vis de la pauvreté s'explique probablement par la qualité des emplois occupés par ces catégories. Les résultats montrent la forte corrélation entre le niveau d'instruction et la mobilité. L'examen de la figure 17 montre que les individus vivant dans un ménage dont le chef est chômeur ou travaille dans le secteur agricole ont moins de chance de sortir du cycle de la pauvreté.

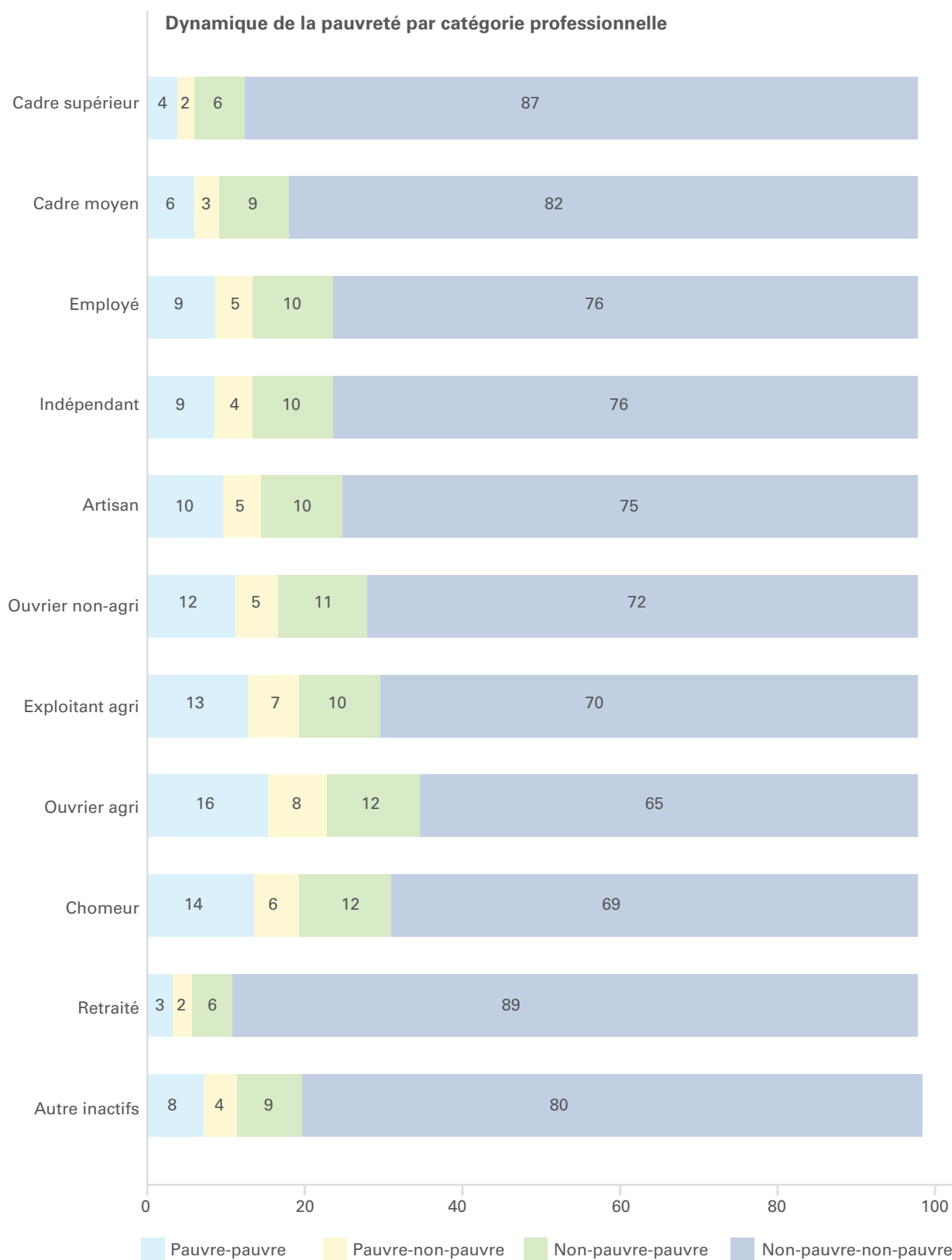
En conclusion, l'examen de la mobilité de la pauvreté, présenté dans cette section, montre qu'en moyenne 50% des pauvres subissent une forme de pauvreté chronique et que les mobilités ascendante et descendante sont beaucoup plus importantes dans les régions défavorisées identifiées lors de l'exercice de profilage mené plus haut. Il est important de mener des analyses plus approfondies des populations vivant à la limite du seuil de pauvreté afin d'identifier les facteurs qui influencent et alimentent la vulnérabilité de ces groupes et tirer les leçons adéquates des expériences réussies de sortie de la pauvreté.

Figure 17 : Mobilité selon le niveau d'éducation, en %



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

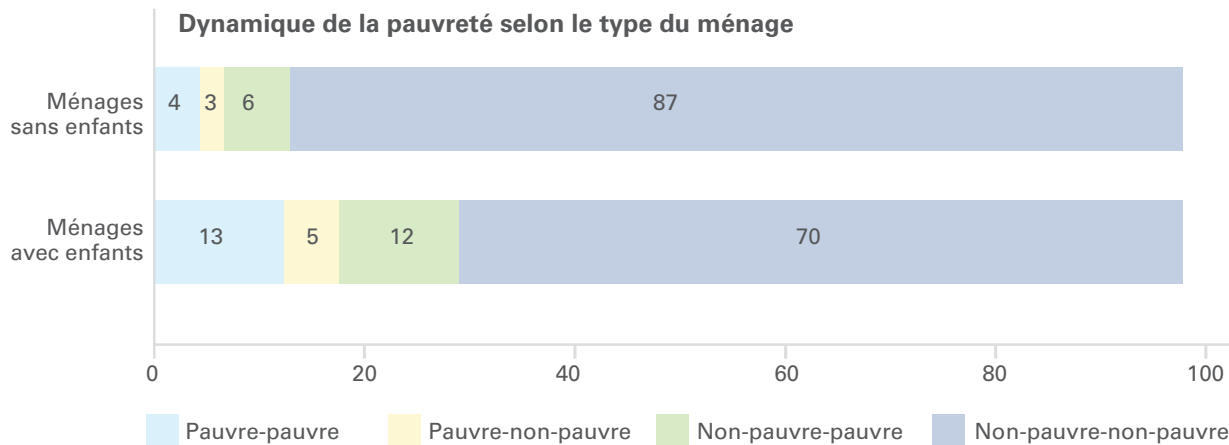
Figure 18 : Mobilité selon la catégorie socioprofessionnelle, en %



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

La figure 19 présente la mobilité selon le type du ménage, en distinguant les ménages sans enfants des ménages avec enfants. Les résultats montrent que le groupe le moins mobile (non-pauvre au cours de la période 2015-2021) est celui des ménages sans enfants (87%). Cette stabilité vis-à-vis de la pauvreté confirme les résultats précédents qui montrent que le risque de pauvreté est lié à la présence des personnes dépendantes dans le ménage. Les résultats montrent également que le taux de sortie de la pauvreté est plus élevé chez les ménages sans enfants. Ainsi, le risque de pauvreté chronique est beaucoup plus important pour les ménages avec enfants (13% vs 4%), phénomène qui favorise la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Figure 19 : Mobilité selon le type du ménage, en %



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7



7. Conclusions et recommandations

Principales conclusions

Ce rapport dresse une image complète du profil, de l'évolution, et des déterminants de la pauvreté en Tunisie, sur la base des dernières données disponibles issues de l'enquête de consommation des ménages de 2021 et les données administratives tirées des registres du programme AMEN Social.

Les dernières années ont été marquées par un contexte économique difficile accentué par la crise COVID-19 et la récente guerre russo-ukrainienne. Cette situation se traduit par une croissance molle et une stagnation du chômage à des niveaux élevés. Parallèlement, la tendance baissière de la pauvreté qu'a connue la Tunisie depuis 2005 s'est inversée au cours de la période 2015-2021 avec une hausse de la pauvreté globale et une stagnation de la pauvreté extrême. En effet, le taux de pauvreté global est passé de 15,2 % à 16,6 %, tandis que l'extrême pauvreté a stagné à 2,9 % entre 2015 et 2021. Pour l'ensemble de la population, le niveau de consommation, au cours de cette même période a connu une stagnation en termes réels.

L'analyse présentée dans ce rapport montre que **les disparités régionales sont persistantes, particulièrement entre les régions Est et Ouest du pays**. Le phénomène de pauvreté demeure principalement un phénomène rural. Par ailleurs, la pauvreté est étroitement liée à certaines caractéristiques socio-démographiques des ménages, ainsi qu'à certaines caractéristiques socio-économiques. Par exemple, un aspect très intéressant et préoccupant qui ressort est que les ménages dont le chef est en âge de travailler (35-54 ans) sont plus touchés par la pauvreté que ceux dont le chef est à l'âge de la retraite.

La présence de personnes dépendantes, particulièrement les enfants, augmente le risque de tomber dans la pauvreté. Dans l'ensemble, les enfants pauvres sont environ au nombre de 826 000, tandis que les enfants vivant dans l'extrême pauvreté sont au nombre de 162 000.

La population des enfants est la population la plus exposée au risque de pauvreté avec une incidence de plus d'une fois et demie du taux observé pour l'ensemble de la population. Les mêmes disparités régionales et les caractéristiques sociodémographiques qui déterminent la pauvreté pour les adultes conditionnent également la pauvreté des enfants. **Ces éléments renforcent le phénomène de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté en Tunisie.**

Sur le plan de la protection sociale, **près de 26% des extrêmement pauvres et 21% des pauvres demeurent sans aucune couverture.** A cela s'ajoute une proportion de 7% de ces deux groupes qui restent non déclarés. Parallèlement, une proportion non négligeable des ménages appartenant aux déciles les plus riches continuent de bénéficier de l'AMEN Social.

Au cours de la période 2015-2021 près de 4,3% ont réussi à sortir de la pauvreté, tandis que 9,6% sont tombés dans la pauvreté. Les habitants du Sud, du Centre-Ouest et du milieu rural sont les plus vulnérables aux changements de la conjoncture et aux chocs économiques négatifs. **La moitié des pauvres semble vivre dans une pauvreté chronique.**

Principales recommandations

La priorité immédiate de politique économique est d'accélérer les réformes structurelles afin de replacer l'activité économique sur un nouveau sentier de croissance inclusive, permettant ainsi de reprendre la tendance baissière de la pauvreté. La croissance économique devrait générer les moyens nécessaires pour les programmes sociaux, assurant un revenu décent et protégeant les plus vulnérables des chocs négatifs comme en témoignent la récente crise de la COVID-19 et les conflits internationaux.

Niveler les disparités régionales

S'attaquer aux disparités régionales : La Tunisie, en tant que pays à revenu intermédiaire, devrait multiplier les efforts de réduction de la pauvreté en élargissant les fruits de la croissance économique aux zones reculées, en particulier dans la région du Centre-Ouest. **La priorité devrait être donnée à l'amélioration des conditions de vie des ménages vivant dans les zones rurales et tirant leurs revenus du secteur agricole.** La forte concentration de la pauvreté parmi les travailleurs agricoles suggère l'importance de mettre en œuvre des programmes visant à leur assurer un revenu décent et à les protéger des aléas climatiques et par conséquent de la volatilité de leurs revenus.

Inclusion économique et sociale pour nouveau contrat social

Une croissance économique inclusive ne doit laisser personne pour compte, en adoptant des programmes d'amélioration de l'accès aux services de base, les opportunités d'emploi et les indicateurs de développement humain. **L'amélioration de l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques pour une éducation de qualité accessible à tous.** Comme cela a été démontré, la dimension éducative est l'un des principaux facteurs contribuant à la pauvreté et joue un rôle clé pour en sortir. Il est, donc, impératif de promouvoir activement des programmes publics de réformes et de soutien à l'éducation. Il est essentiel d'améliorer l'efficience et l'efficacité des ressources existantes pour des réformes garantissant le droit à une éducation équitable et de qualité (par exemple, pour combler les écarts dans les zones rurales et marginalisées). Certaines initiatives essentielles doivent être prises pour encourager les enfants non seulement à aller à l'école mais aussi à y rester, en particulier dans les zones rurales. En investissant de manière significative dans ces initiatives, le gouvernement peut non seulement élargir l'accès à une éducation de qualité englobant notamment l'enseignement professionnel mais également créer des opportunités économiques durables pour l'ensemble de la société.

Une expansion soutenable financièrement de la protection sociale ciblant les enfants

Il est important d'œuvrer à **la généralisation de la protection sociale** particulièrement pour les groupes de population les plus exposés au risque de pauvreté et de vulnérabilité, **en ciblant les familles nombreuses et leurs enfants.**

Une façon de gérer les risques et de renforcer la résilience des ménages consiste à investir dans la protection sociale et **la mise en place d'un socle de protection sociale.** Les socles nationaux de protection sociale sont essentiels pour garantir l'accès universel à l'éducation, à la santé, à la nutrition, à la sécurité du revenu et à d'autres services afin de garantir que personne, y compris les personnes âgées, les enfants et les personnes handicapées, ne soit laissée pour compte. L'expansion de la protection sociale requiert un investissement initial important qui nécessite de rationaliser et redéfinir les priorités en matière de dépenses budgétaires fondées sur **des cadres budgétaires à moyen terme solides et ancrés dans le plan national de développement** et dans un système solide de gestion des finances publiques.

Une mesure directe consisterait à **généraliser les allocations pour tous les enfants tunisiens avec une augmentation des dépenses publiques en matière de protection sociale à des niveaux comparables à ceux des pays à revenu intermédiaire**. La priorité devrait être donnée à l'amélioration des transferts sociaux monétaires aux enfants afin d'améliorer leurs capacités futures de saisir les opportunités économiques. Le retour sur investissement sur le moyen et long terme des transferts sociaux monétaires octroyés dans le cadre du programme AMEN Social pourrait justifier des investissements additionnels dans l'assistance sociale. **La mise en œuvre d'un système de protection sociale multidimensionnel** et bien orienté vers les enfants les plus vulnérables pourrait contribuer efficacement à réduire la pauvreté et briser le cercle vicieux de transmission intergénérationnelle de cette dernière.

Une accélération du processus de re-certification par le ministère des Affaires sociales permettrait d'éliminer les problèmes d'exclusion et de favoriser l'inclusion des ménages résidant dans les régions les plus pauvres identifiées par le présent rapport. Le Ministère devrait investir encore plus dans la collecte de données plus complètes et désagrégées, y compris l'utilisation des métadonnées. Le système de collecte et de gestion des données relatives à la protection sociale doit être amélioré, afin de minimiser les erreurs et d'améliorer la précision de l'identification des ménages éligibles à la protection sociale. Il conviendrait de mettre régulièrement à jour les bases de données et de procéder à des vérifications croisées avec d'autres indicateurs socio-économiques afin d'identifier et de rectifier rapidement les erreurs d'inclusion et d'exclusion. Cela peut permettre d'affiner les mécanismes de ciblage et d'améliorer l'efficacité globale des programmes de protection sociale.

Des évidences pour informer les politiques

Il est nécessaire de documenter et d'analyser en profondeur le phénomène de pauvreté chronique. En effet, les résultats de l'analyse ont montré l'importance de ce phénomène en Tunisie. Les évidences et les enquêtes actuellement menées ne permettent pas la définition des politiques et des stratégies pour répondre aux besoins de ces catégories spécifiques de population. De même, l'analyse confirme l'existence d'**une forte transmission intergénérationnelle de la pauvreté**, ce qui nécessite une mise en place de stratégies favorisant l'accumulation du capital humain. L'analyse de la dynamique de la pauvreté (la mobilité ascendante et descendante) est primordiale dans l'orientation des politiques et programmes de la protection sociale et l'amélioration de leur efficacité et performance. Ces analyses de pauvreté chronique et sa dynamique nécessite **le développement des outils de collecte de données, telles que les enquêtes de panel**.

Sans données actuelles et de qualité, les efforts visant à ne laisser personne de côté ne peuvent être évalués de manière adéquate et l'analyse politique restera limitée. Qu'elles soient nécessaires pour lutter contre les disparités géographiques ou fondées sur le sexe, des données suffisamment désagrégées sont cruciales. Sans données fiables et désagrégées, il est impossible de cibler correctement les interventions de réduction de la pauvreté. Le gouvernement devrait redoubler d'efforts pour rendre disponibles les données permettant de suivre la pauvreté au moyen d'enquêtes auprès des ménages. Il devrait investir davantage dans une collecte de données de meilleure qualité, plus complète et désagrégée (par sexe et par unité géographique au niveau administratif le plus bas), y compris l'utilisation potentielle des fichiers administratifs et des métadonnées pour compléter les mesures issues de données d'enquête. La mise en place d'une enquête panel des dépenses et niveaux de vie des ménages permettrait également de répondre à ces défis. Il s'agit d'une enquête longitudinale qui a pour but de rassembler des données concernant les mêmes unités d'échantillonnage tout au long d'une certaine période. La finalité de cette enquête est de suivre et mesurer l'évolution de certaines caractéristiques de la population considérée sur une période déterminée.

Renforcer la coordination institutionnelle

Les défis relatifs aux stratégies de lutte contre la pauvreté sont complexes et nécessitent des approches intégrées et coordonnées. L'agenda 2030 a, déjà, souligné l'importance d'un cadre institutionnel solide pour le développement durable aux niveaux national et infranational qui embrasse les principes pertinents, répond aux défis actuels et futurs et comble les lacunes dans la mise en œuvre des programmes de développement durable dont les objectifs de réduction de la pauvreté sous toutes ses formes. Toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer et leur capacité à travailler ensemble déterminera si la Tunisie sera en mesure de relever certains de ses défis de développement les plus urgents.

Annexe A

Tableau A 1 : Structure de la consommation en DT en 2021

Région	Total	Vêtement	Alimentaire	Alcool	Tabac	Loyer	Energie	Logement	Meubles	Santé	Soins perso.	Transport	TIC	Loisir	Cérémonie	Education	Hotels	Autres
Grand Tunis	6874	788	1863	7	208	1338	375	202	227	512	154	466	259	42	12	138	278	5
Ecart type	4490	772	1380	127	353	1094	421	1056	660	1077	510	1010	214	152	117	342	434	117
Coefficient de variation	0,7	1	0,7	17,8	1,7	0,8	1,1	5,2	2,9	2,1	3,3	2,2	0,8	3,6	9,5	2,5	1,6	21,5
Nord Est	5057	520	1410	6	207	826	251	196	166	529	87	383	200	43	25	71	134	6
	3495	562	786	64	342	547	193	1364	307	908	136	1233	198	163	260	172	187	70
	0,7	1,1	0,6	10,5	1,7	0,7	0,8	7	1,8	1,7	1,6	3,2	1	3,8	10,5	2,4	1,4	12,3
Nord-Ouest	4493	489	1703	7	202	594	173	103	132	407	73	234	169	16	10	48	130	4
	8063	540	7673	97	358	467	151	563	280	821	89	559	166	101	66	117	184	58
	1,8	1,1	4,5	13,5	1,8	0,8	0,9	5,5	2,1	2	1,2	2,4	1	6,4	6,4	2,5	1,4	13,3
Centre Est	6130	733	1909	12	211	778	233	301	213	550	122	470	280	33	21	82	170	13
	7694	861	5502	144	502	513	273	1623	591	1213	317	1419	3026	128	200	197	327	277
	1,3	1,2	2,9	11,6	2,4	0,7	1,2	5,4	2,8	2,2	2,6	3	10,8	3,9	9,6	2,4	1,9	21,2
Centre Ouest	3614	429	1199	3	122	446	236	104	120	411	69	197	148	20	10	33	61	8
	7857	466	7383	59	269	319	390	803	328	893	128	602	177	88	119	119	160	81
	2,2	1,1	6,2	18,6	2,2	0,7	1,7	7,7	2,7	2,2	1,9	3,1	1,2	4,5	11,5	3,6	2,6	10,8
Sud Est	4675	538	1394	1	57	642	247	254	196	517	110	320	196	21	8	53	116	6
	4203	424	2216	21	125	469	226	1877	260	817	123	638	196	97	54	135	185	51
	0,9	0,8	1,6	25,6	2,2	0,7	0,9	7,4	1,3	1,6	1,1	2	1	4,6	6,8	2,5	1,6	8
Sud-ouest	4847	734	1489	4	81	553	296	124	272	470	104	316	211	17	9	76	87	6
	5694	657	3631	54	176	339	276	666	3309	812	111	1038	189	55	86	160	175	54
	1,2	0,9	2,4	15,3	2,2	0,6	0,9	5,4	12,1	1,7	1,1	3,3	0,9	3,2	9,9	2,1	2	8,9
Total	5468	635	1645	7	176	835	269	203	191	498	111	375	224	31	15	81	164	8
	6320	696	4692	105	368	745	318	1276	911	1011	310	1063	1491	128	159	223	306	155
	1,2	1,1	2,9	15,1	2,1	0,9	1,2	6,3	4,8	2	2,8	2,8	6,7	4,1	10,6	2,7	1,9	20,4

Tableau A 2 : Evolution de la pauvreté par région entre 2005 et 2021

Région	Pauvreté extrême				Pauvreté globale			
	2005	2010	2015	2021	2005	2010	2015	2021
Grand Tunis	1.8	1.2	0.3	0,2	12.3	11.1	5.3	4,7
Nord-Est	4.9	3.3	1.6	2,4	21.8	15.2	11.6	15,2
Nord-Ouest	8.5	12.5	6.4	4,6	29.6	36.2	28.4	22,5
Centre-Est	2.7	2.3	1.9	2,1	12.5	11.6	11.5	13,2
Centre-Ouest	25.0	17.4	8.4	7,2	49.7	42.3	30.8	37,0
Sud-Est	6.9	6.2	3.0	4,3	24.5	20.7	18.6	23,2
Sud-Ouest	10.8	7.7	2.6	3,4	32.3	25.9	17.6	18,1
Tunisie	7.4	6.0	2.9	2,9	23.1	20.5	15.2	16,6

Annexe B : Construction d'un indice composite de bien-être : ICBE

Pour construire l'Indice composite de Bien-être (ICBE), nous nous fondons sur les techniques de l'analyse multivariée des données multidimensionnelles. Dans notre travail, nous utilisons l'analyse des correspondances multiples (ACM) développée par Benzécri (1973)²⁴. Cette méthode est largement utilisée pour la construction des indices composite non-monétaires de bien être qui reposent exclusivement sur des variables catégorielles reflétant les conditions de vie du ménage telles que la santé, l'éducation, l'accès aux services publics, et les conditions de logement. Cette technique a été utilisée dans plusieurs pays, particulièrement pour compléter les analyses monétaires de la pauvreté. Pour une présentation technique détaillée de la méthode, il est nécessaire de consulter Asselin (2009)²⁵. Nous nous contentons dans cette annexe de présenter le principe général de la méthode et les formules utilisées.

En termes simples et non techniques, l'ACM sert à évaluer les corrélations entre des groupes de variables décrits par des variables latentes appelées 'Composantes principales', qui représentent la variance maximale des variables initiales retenues par l'analyste. La première 'composante principale' capture la variance la plus élevée de toutes les variables analysées. Graphiquement, la première 'composante principale' peut être représentée par une ligne qui passe par un nuage de points, dans un espace de dimension n (nombre de variables analysées), et qui minimise le carré des distances entre tous ces points. C'est cette première 'composante principale' qui est généralement retenue pour l'analyse du niveau de bien-être puisqu'elle capte la variabilité maximale des indicateurs de conditions de vie. Le score composite de privation d'un individu est la moyenne simple des poids factoriels des catégories de privation.

Formellement, soient $k=(1,2,...,K)$ l'indice des variables retenues pour l'analyse. Le nombre de modalités pour chaque variable est donné par $j=(1,2,...,j_k)$, I une variable indicatrice (0/1), et W le score factoriel s , déterminé par l'ACM et normalisé par la valeur propre λ_1 de la première 'composante principale'. L'indice composite de bien-être est donné par :

$$ICBE = \frac{1}{K} \sum_{k=1}^K \sum_{j_k}^{J_k} W_{j_k}^k I_{j_k}^k, \quad \text{Avec} \quad W_{j_k}^k = \frac{s^k}{\sqrt{\lambda_1}}$$

Par construction, l'indice composite de bien-être issu de la technique ACM a une moyenne nulle et peut prendre des valeurs positives et négatives. Cela n'est pas pratique pour analyser la pauvreté et la distribution du bien-être. Il est ainsi utile de réévaluer positivement le poids en soustrayant le poids le plus faible de chaque poids comme suit :

$$W_{j_k}^k = \frac{s^k - s_{min}^k}{\sqrt{\lambda_1}}$$

Ainsi, la valeur minimale de l'indice serait égale à zéro.

²⁴ Benzécri, J-P. (1973) Analyse des Données, Vols 1 and 2. Dunod

²⁵ Asselin, L. M. (2009) Analysis of Multidimensional Poverty: Theory and Case-Studies. Economic Studies in Inequality, Social Exclusion and Well-being, Volume No. 7, Springer

Annexe C : Description du Programme AMEN Social

Le MAS a adopté une approche progressive pour l'application de la nouvelle méthodologie d'identification des ménages. Maintenant, tout ménage (couvert ou non par le système de protection sociale) qui estime être dans le besoin peut déposer une demande d'inscription au programme AMEN Social auprès des unités locales afin de bénéficier des services de l'AMEN Social (TMP, couverture de soins gratuite ou semi-gratuite, programmes d'autonomisation économique). Le travailleur social (TS) chargé du dossier ouvre un compte AMEN Social pour ce ménage et une enquête sociale est effectuée couvrant les caractéristiques socio-économiques du candidat à l'AMEN Social et des membres de son ménage, ainsi que les caractéristiques de son logement, suite à la visite de terrain réalisée par le TS. Une fois l'enquête sociale finalisée par ce dernier, qui indique son avis sur l'éligibilité du candidat au services du programme, et la validation finale qui est effectuée par le chef de l'unité locale, le modèle de scoring (PMT) génère le score de ce ménage et définit son éligibilité aux services de l'AMEN Social. Ensuite, un processus de recoupement entre les bases de données administratives est exécuté afin de valider les critères d'exclusions définis dans le Décret 317 du MAS. Sur la base des résultats du modèle de ciblage, de l'enquête sociale, des recoupements et de l'avis du travailleur social, la commission technique régionale décide de l'octroi ou non du statut AMEN Social au candidat. Le candidat est par la suite informé de la décision de la commission technique régionale et il a la possibilité de faire recours auprès des unités locales sur la non-obtention du service de l'AMEN Social demandé ou sur la catégorie de service octroyé par le MAS, comme précisé dans les textes d'application de la loi AMEN Social.

En appliquant les nouveaux critères d'identification des ménages, à la suite de la crise sanitaire COVID-19 et de l'impact socio-économique de la guerre Ukrainienne, le MAS a élargi la couverture des bénéficiaires des transferts monétaires permanents de 8% en 2022 à 10% en 2023. En septembre 2023, le nombre de bénéficiaires des transferts monétaires permanents a atteint 338 520 familles, alors que le nombre des bénéficiaires de l'AMG2 inscrits au registre social AMEN dépasse légèrement les 460 mille familles bénéficiaires. Depuis mai 2022, la nouvelle approche d'identification des bénéficiaires des programmes d'assistance sociale (principalement le TMP et l'AMG) a été lancée par le MAS, conformément à la loi AMEN Social, ses textes d'applications et la décision du 12 du mai 2022 qui a mis l'accent sur la démarche progressive qui sera adoptée par le MAS quant à l'octroi des assistances sociales dans le cadre du programme AMEN Social. Ainsi, tout nouveau bénéficiaire du TMP et ou du carnet de soins (tarifs gratuits ou réduits) devra passer par la nouvelle méthodologie de ciblage (enquête sociale finalisée, attribution de l'Identifiant Social, recoupement avec les différentes bases des données administratives, calcul du score PMT et décision commission régionale). Quant aux ménages ayant bénéficié des aides sociales avant l'adoption de la décision, une démarche de re-certification progressive a été définie afin que tous les bénéficiaires dans le cadre du programme AMEN Social soient identifiés/rectifiés à travers la nouvelle approche de ciblage.

Il importe de préciser que la distribution de la population couverte par AMEN Social diffère légèrement de la distribution des pauvres à l'échelle nationale, ce qui s'explique par l'approche progressive adoptée par le MAS quant à l'identification des ménages éligibles. En effet, l'octroi de l'AMEN Social avant la promulgation de la loi organique AMEN en 2019 était fondé sur des critères catégoriels liés principalement à l'incapacité de travail (dû à l'âge, la présence d'handicap et/ou de maladie chronique) et la détérioration du niveau de vie²⁶. En plus, le MAS définissait auparavant les quotas de chaque gouvernorat quant aux bénéfices des transferts monétaires permanents ou des carnets de soins (à tarifs gratuits ou réduits).

²⁶ « Identification des ménages pauvres et vulnérables en Tunisie : rapport technique de ciblage sur le modèle d'approximation des moyens » CRES & WB 2022

Actuellement, avec l'application de la nouvelle approche d'identification des ménages éligibles à l'AMEN Social, la distribution des bénéficiaires suit de plus en plus la distribution des pauvres à l'échelle nationale et on observe des changements progressifs quant à leurs caractéristiques, surtout auprès des nouveaux candidats inscrits au programme AMEN Social et non bénéficiaires actuellement de services sociaux (notés « Autres » dans le reste de l'analyse).

Annexe D : Analyses Multivariées

Tableau A 3 : Régressions de base pour les ménages avec enfants et sans enfants en 2021

VARIABLES	Ménages avec enfants Pauvreté	Ménages sans enfants Pauvreté
Age du chef du ménage	-0.001 (0.001)	0.002*** (0.000)
Ratio de dépendance	0.068*** (0.007)	-0.006** (0.003)
Taux de féminisation	0.007 (0.011)	0.024*** (0.008)
Milieu Rural	-0.022* (0.012)	-0.003 (0.008)
% d'individus lettrés	-0.215*** (0.026)	-0.003 (0.017)
% de personnes atteintes d'une maladie chronique	-0.140*** (0.042)	-0.101*** (0.013)
% de personnes actives sur le marché du travail	-0.193*** (0.024)	-0.112*** (0.017)
Nord Est	0.153*** (0.018)	0.046*** (0.010)
Nord-Ouest	0.187*** (0.018)	0.057*** (0.011)
Centre Est	0.091*** (0.016)	0.029*** (0.010)
Centre Ouest	0.315*** (0.020)	0.123*** (0.014)
Sud Est	0.176*** (0.019)	0.066*** (0.012)
Sud-ouest	0.116*** (0.021)	0.036*** (0.013)
Salariés	0.030 (0.018)	0.023 (0.019)
Employeur ou indépendant	-0.077*** (0.018)	-0.005 (0.017)
Retraités	-0.161*** (0.024)	-0.036** (0.015)
Chômeurs/inactifs	0.006 (0.023)	-0.003 (0.015)
Niveau instruction du chef du ménage : niveau primaire	0.069*** (0.023)	-0.024 (0.017)
Niveau instruction du chef du ménage : niveau secondaire	-0.038 (0.024)	-0.075*** (0.016)
Niveau instruction du chef du ménage : niveau supérieur	-0.110*** (0.027)	-0.080*** (0.018)
Observations	6,183	8,180
Robust standard errors in parentheses *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1		

Note : * p<0.1, ** p<0.05, ***p<0.01. Erreurs standard robustes entre parenthèses. Source : calcul des auteurs sur la base des données de l'ENBCNM 2021

Annexe E : Construction d'un panel synthétique

Les “panel synthétiques” sont une technique statistique qui permet de créer des données longitudinales simulées à partir de données transversales qui sont collectées de manière indépendante à des périodes différentes. Ces données sont largement utilisées pour étudier le comportement de consommation des ménages (estimer les élasticités prix et revenu) et analyser d'autres aspects de comportement tel que la trajectoire sur le marché du travail et d'autres comportements dynamiques des personnes.

Considérons deux enquêtes de consommation du ménage conduites indépendamment au cours deux périodes (vague 1 et vague 2). La principale étape de la construction des panels synthétiques consiste à estimer un modèle reliant la consommation aux caractéristiques du ménage.

Ces caractéristiques qui sont invariantes dans le temps (d'une vague d'enquête à l'autre), et fortement corrélées à la consommation peuvent donc être utilisées pour prédire la consommation du ménage. Les coefficients du modèle sont estimés séparément pour chaque vague d'enquête par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). Ces coefficients estimés sont ensuite appliqués aux caractéristiques des ménages de la deuxième vague afin de prédire leurs consommations lors de la première vague.

Dans notre application, nous analysons les vagues de l'ENBCNV de 2015 et 2021. Le modèle considéré consiste à estimer le log de consommation par tête en fonction de l'âge du chef du ménage, son niveau d'éducation, la taille du ménage, la région et le milieu de résidence. Les cohortes suivies sont en fonction de l'âge du chef du ménage, et nous supposons que les variables de prédiction sont invariantes dans le temps. En d'autres termes, la taille du ménage ne change pas au cours de la période d'observation, pas de migration d'une région à une autre, et enfin le niveau d'instruction du chef du ménage ne change pas. Afin de réduire les erreurs de mesure et garantir l'invariabilité au cours du temps, nous limitons notre estimation aux ménages dont le chef est âgé entre 35 et 55 ans.

Naturellement, nous savons qu'une part importante de la variabilité de la consommation ne peut être expliquée par le modèle estimé. Les résidus de l'estimation (différence entre la consommation observée et celle prédite) doivent être pris en compte pour prédire d'une manière plus précise la consommation.

Pour ce faire, nous supposons que les termes d'erreur des deux vagues dans le modèle de consommation suivent une distribution normale bivariable avec un coefficient de corrélation ρ . Ce coefficient pourrait être importé d'un ensemble de données de panel auxiliaires (si elles existent) ou estimé directement à partir de la corrélation empirique observée des consommations au niveau des cohortes. Finalement, pour un seuil de pauvreté donné et une consommation prédite pour les vagues 1 et 2, nous pouvons estimer les probabilités de transition. Les probabilités des ménages peuvent ensuite être agrégées au niveau de la population ou des sous-groupes.

Il est important de noter que la précision des résultats obtenus à partir de données de panels synthétiques dépend des hypothèses de travail adoptées, à savoir : (i) la bonne spécification du modèle estimé, (ii) la validité l'hypothèse sur la distribution des termes d'erreur, (iii) absence de changement majeurs de la composition démographique de la population mère à partir de laquelle les échantillons ont été tirés (faible taux de migration interne et externe). Toutefois, les travaux empiriques basés sur cette méthode ont plutôt montré de bonnes performances des panels synthétiques dans l'analyse de la mobilité (voir Dan et Lanjouw pour une discussion à ce sujet). Par ailleurs, les panels synthétiques sont moins exposés aux problèmes d'attrition (perte des participants) et d'erreurs de mesures (incohérence temporelle, et biais de rétrospection, etc.) dont souffrent souvent les données de panel.

Formellement, la méthode exposée plus haut peut être résumée comme suit :

Supposons que la consommation y_{it} pour le ménage i au cours de l'année t est donnée pour chaque année par :

$$\log(y_{i1}) = \beta'_1 x_{i1} + \epsilon_{i1} \quad (1)$$

$$\log(y_{i2}) = \beta'_2 x_{i2} + \epsilon_{i2} \quad (2)$$

avec x_{i1} et x_{i2} sont des vecteurs de variables explicatives (invariantes dans le temps) pour les années 1 et 2.

La consommation de l'année 1 de chaque ménage j dans l'enquête au cours de l'année 2 n'est pas observée, mais elle peut être prédite à l'aide des estimations du modèle et de deux hypothèses auxiliaires. La régression par les moindres carrés ordinaires (MCO) appliquée à chacune des équations (1) et (2) donne des estimations des paramètres $\hat{\beta}_1, \hat{\beta}_2, \hat{\sigma}_1, \hat{\sigma}_2$ (les variances des résidus pour chaque année), ainsi que des résidus $\hat{\epsilon}_1, \hat{\epsilon}_2$ chaque i, j .

Pour construire la matrice de transition entre les deux années 1 et 2, nous devons estimer les quantités

$$P(y_{i1} \sim z_1 \text{ et } y_{i2} \sim z_2) \quad (3)$$

$$P(y_{i1} \sim z_2 \mid y_{i2} \sim z_1) \quad (4)$$

avec, z_1, z_2 représentent les seuils de pauvreté pour les périodes 1 et 2, et la relation ($\sim$) représente soit le signe $>$, ou $\leq$. A titre d'exemple $P(y_{i1} \leq z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2)$ représente la probabilité que le ménage i est pauvre dans la première période et non-pauvre au cours de la deuxième période, et $P(y_{i2} > z_2 \mid y_{i1} \leq z_1)$ représente la probabilité que le ménage i est non-pauvre au cours de la période 2 sachant qu'il était pauvre au cours de la première période.

Sous les deux hypothèses discutées plus haut, les quantités présentées dans les équations (3) et (4) peuvent être estimées par :

$$P(y_{i1} \sim z_1 \text{ et } y_{i2} \sim z_2) = \varphi_2 \left(d_1 \frac{z_1 - \beta'_1 x_{ij}}{\sigma_{\epsilon_1}}, d_2 \frac{z_2 - \beta'_2 x_{ij}}{\sigma_{\epsilon_2}}, \rho_d \right) \quad (5)$$

avec, $\varphi_2(\cdot)$, la fonction cumulative de la normale standard bivariée, d_i est la fonction indicatrice =1 si le ménage est pauvre et -1 s'il est non-pauvre, et $\rho_d = d_1 d_2 \rho$.

Pour pouvoir calculer les quantités de l'équation (5) Dan et Lanjouw (2023) propose un estimateur empirique de ρ donnée par :

$$\rho = \frac{\rho_{y_{i1}y_{i2}} \sqrt{\text{var}(y_{i1})\text{var}(y_{i2})} - \beta'_1 \text{var}(x_i) \beta_2}{\sigma_{\epsilon_1} \sigma_{\epsilon_2}} \quad (6)$$



UNICEF Tunisie
E-mail: tunis@unicef.org
<https://www.unicef.org./tunisia/>



Centre de Recherches et d'Etudes Sociales
E-mail: boc@cres.tn
<https://www.cres.tn/>